

Les voies suivies par le chanvre dans sa conquête du Maghreb

Jamal Bellakhdar

Chercheur en ethnobotanique

La note que nous publions aujourd'hui n'est pas, à proprement parler, une histoire du chanvre au Maghreb. Nous avons précédemment traité ce sujet dans une étude parue dans cette même revue en 2013, à partir des éléments de connaissance que nous avons pu réunir à l'époque dans différentes sources écrites, arabes ou occidentales, anciennes et contemporaines. Le lecteur intéressé par le sujet pourra s'y reporter.¹ Nous ne reprenons donc pas ici le contenu de notre précédente étude, même si quelques-unes des données y figurant peuvent réapparaître dans la présente note à des fins de démonstration. Pour l'essentiel, cette deuxième contribution apporte, certes, un complément de matériel historique qui rend un peu moins lacunaire notre connaissance des débuts de l'arrivée du chanvre au Maghreb mais, surtout, avance des propositions nouvelles quant aux voies suivies par cette espèce pionnière dans sa conquête du Maghreb, aidée en cela par l'homme, souvent à l'origine des migrations de plantes lorsque celles-ci lui sont utiles, à un titre ou à un autre.

Le chanvre, une espèce d'une grande plasticité biologique et hautement voyageuse

Au Maghreb, la culture du chanvre ne fut pas une culture comme les autres. Elle ne l'est d'ailleurs toujours pas. De l'époque de sa première implantation au temps présent, elle a été affectée en permanence par les mutations que connurent, tout au long de l'histoire, l'économie, les techniques, les mœurs, les habitudes de consommation, les réglementations, voire même la morale et l'idée que les hommes se font du bonheur. Cette culture a, de plus, été très tôt dépendante des tendances mondiales, que ce soit en matière de marchés ou de comportements sociaux, ce qui l'a obligée à se conformer à des modalités de production n'ayant rien à voir avec les réalités socio-économiques du pays hôte et en a fait une activité en quelque sorte "délocalisée," ou mieux "extraterritoriale," pilotée à distance par les narcotrusters internationaux. Le chanvre –sous forme de marchandises, de germoplasmes ou de pratiques liées– a, en effet, beaucoup circulé entre les peuples, et a subi, de ce fait, les conséquences d'une mondialisation précoce. Ce fut aussi le sort d'autres plantes, bien entendu, mais dans le cas du chanvre,

1. Jamal Bellakhdar, "L'histoire du chanvre au Maghreb," *Hespéris-Tamuda* XLVIII (2013): 107-41.

les changements provoqués par cette mondialisation furent plus rapides, plus radicaux, mais surtout caractérisés par des retournements inattendus et une grande réactivité à la conjoncture, avec des conséquences diverses.

Cette capacité étonnante d'adaptation de la culture chanvrière à la nouveauté socio-économique ou technique, qui peut être suivie pas à pas en déroulant le temps historique, nous pouvons aujourd'hui encore la voir en action dans les plantations du Rif.

Traditionnellement, ces plantations se faisaient sur des sols forestiers humifères et autour de points d'eau, car elles exigent des substrats riches et une irrigation importante afin de pouvoir obtenir de bons rendements. Les choses ont cependant changé il y a une trentaine d'années lorsque de nouveaux cultivars provenant d'hybridations, se suffisant de l'eau de pluie, ont été introduits par les trafiquants. Cette nouveauté culturelle a entraîné une dissémination plus importante des exploitations, la présence indispensable d'eau n'étant plus un facteur limitant. L'introduction de ces cultivars moins exigeants en eau a aggravé, de ce fait, la pression supportée par la forêt rifaine, car les défrichements sauvages ont pu alors se faire sur des parcelles ne se trouvant pas à proximité immédiate de sources, de cours d'eau ou de zones humides.

On constate, par ailleurs, depuis quelques années un deuxième grand changement consistant en une évolution de la cannabiculture dans le sens d'une modernisation des techniques horticoles. Plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution. Autrefois –le cadastre du domaine sylvatique d'État dans le Rif n'existant pas– les cannabiculteurs n'hésitaient pas à défricher sauvagement certaines parcelles forestières en prétendant posséder des droits ancestraux sur elles, le but étant de pouvoir utiliser les riches sols humifères pour les besoins de leurs cultures. Ces parcelles, une fois leurs sols épuisés, étaient généralement abandonnées et remplacées par d'autres, récupérées sur le domaine d'État de la même façon. De nos jours, la cadastration et la surveillance de la forêt ayant enregistré quelques progrès, les cannabiculteurs se voient contraints de maintenir leurs plantations à demeure. Logiquement, ce changement auraient dû entraîner une chute des rendements. Ce fut exactement le contraire qui se produisit, car la hausse relativement importante des revenus du cannabiculteur –survenue entretemps grâce à l'augmentation du prix des produits finis sur le marché international de la drogue– lui a permis de moderniser son activité: désormais les fertilisants industriels sont abondamment utilisés et l'irrigation des parcelles généralisée.²

2. Lorsqu'on visite les souks ruraux du Rif, on reste surpris devant les quantités énormes d'engrais chimiques qui s'y écoulent et qui sont essentiellement destinées à la cannabiculture. Cette utilisation intensive d'engrais a d'ailleurs eu une conséquence immédiate sur la qualité des eaux souterraines. Depuis quelques années, le taux de nitrates de l'Oued Ouargha, qui reçoit plusieurs affluents descendus du Rif, est en hausse constante, atteignant même dernièrement un niveau alarmant.

Activité agricole familiale, la cannabiculture génère aujourd'hui dans le Rif marocain, en raison de ce dynamisme fondé sur l'innovation permanente, des revenus conséquents qui ont permis à des milliers de foyers paysans de sortir de leur existence précaire et d'accéder à des biens et à des services dont ils étaient privés jusque-là: amélioration de l'habitat, équipements ménagers, électricité, télévision, scolarité des enfants, etc. Elle a permis aussi aux femmes de prendre une part plus active aux décisions ayant trait à la gestion des exploitations car son économie relève d'une organisation complexe qui accorde, dans le cadre d'une division du travail bien réglée, une place, certes différente aux hommes et aux femmes, mais qui reconnaît néanmoins à la femme un rôle actif dans la promotion sociale de la famille.³

Cette capacité à s'adapter très rapidement à la demande et à la conjoncture, que nous venons d'évoquer pour le temps présent, nous la voyons aussi en œuvre à différentes époques du temps historique, notamment dans la multiplicité des voies et des modalités de pénétration empruntées par le chanvre pour s'implanter en terre maghrébine et s'y maintenir, en se renouvelant continuellement et en rebondissant sans cesse d'un usage à un autre usage, d'une variété à une autre variété et d'une souche à une autre souche. L'homme, naturellement, fut pour beaucoup dans cette entreprise de conquête.

C'est à l'étude des diverses voies et modalités d'introduction du chanvre au Maghreb qu'est consacrée cette petite étude.

La voie méditerranéenne d'introduction du chanvre au Maghreb: le rôle des Puniques

Dans notre précédente étude, ci-dessus citée, nous avons établi que cette espèce nous était venue du Proche-Orient, à une époque lointaine, difficile à déterminer avec exactitude, mais en tout cas antérieure au X^{ème} siècle puisque nous trouvons déjà dans une source écrite arabe datant de cette époque, le *Kitāb ṣūrat al-arḍ* d'Ibn Ḥawqal, des mentions de sa culture dans les trois pays du Maghreb.

Nous appuyant sur un certain nombre d'indices convergents, nous avons aujourd'hui acquis la certitude que la plante fut introduite d'abord en Numidie (l'actuelle Tunisie augmentée de la partie la plus orientale de l'Algérie) par les Phéniciens,⁴ puis développée par les Carthaginois dans tout

3. Kenza Afsahi, "Cannabis cultivation practices in the Moroccan Rif," in *World wide weed. Global trends in cannabis cultivation and its control*, ed. T. Decorte, et al. (Farnham: Ashgate Publishing Ltd., 2011), 39-54.

4. Et non par les Arabes, comme on l'admet habituellement. Les Arabes n'ont fait, en réalité, que développer ces cultures qu'ils avaient trouvées à leur arrivée au Maghreb et en Espagne, principalement pour la production de textiles et de papier.

l'espace qu'ils contrôlaient, notamment le long des littoraux, car la culture du chanvre devait répondre au départ aux besoins techniques de la navigation maritime et de la pêche.

Nous savons en effet que le chanvre fut cultivé en Espagne par les Phéniciens pour satisfaire la demande en fibres imputrescibles des marins et pêcheurs et il est plus que probable qu'ils procédèrent à la même implantation dans leurs colonies d'Afrique où des besoins identiques existaient. Ceci expliquerait pourquoi les plantations de chanvre signalées par les premiers géographes arabes qui ont visité le Maghreb étaient situées presque toutes sur la bande côtière méditerranéenne.

En effet, dès l'Antiquité, les fibres de chanvre ont servi à confectionner des liens, des cordes, des toiles et des vêtements. Les Crétois et les Phéniciens, qui naviguèrent en Méditerranée dès le début du premier millénaire av. J.-C., ainsi que les Égyptiens, au temps des pharaons, utilisaient déjà ce matériau très résistant pour confectionner leurs gréements de bateaux et leurs filets de pêche. De ce fait, le chanvre devint rapidement un enjeu technologique et économique important dans la course pour le contrôle du commerce maritime.⁵ Sur ce plan, les Phéniciens, qui possédaient leurs propres cultures de chanvre et maîtrisaient les techniques d'extraction de ses fibres, prirent une longueur d'avance sur les Grecs qui devaient, quant à eux, importer la filasse à l'état fini. Le chanvre était alors le second matériau le plus utilisé dans la construction navale après le bois. Tous les voyages au long cours dépendaient des voiles et cordes fabriquées à partir de la plante. Aucune autre fibre n'était capable de résister aussi bien que lui aux intempéries de la pleine mer et à l'eau salée. En outre, cette fibre jouait un rôle important dans l'étanchéification des bateaux: mélangée à du goudron végétal, elle donnait un matériau de calfatage, l'étoupe, qui servait à colmater les planches mal jointes de la coque des petites et grandes embarcations.

Les cultures de chanvre étaient très liées aussi aux activités de pêche. Nous savons que les Phéniciens fabriquaient des filets et des madragues en jonc, en sparte, en coton et en chanvre, trempés dans une décoction d'écorces de pin et de chêne, une solution tannique qui allongeait la durée de vie du matériel.⁶ Les Grecs utilisaient à l'époque la même technique de tannage pour rendre leurs filets de pêche plus résistants. Les uns et les autres diffusèrent ce

5. Il est attesté que les Grecs faisaient commerce autour de la Mer Egée de fibres de chanvre, brutes ou tissées, qu'ils achetaient sur les rivages de la Mer Noire, dès le VI^{ème} siècle av. J.-C. D'autre part, des archéologues ont retrouvé des chargements de fibres de chanvre dans un navire marchand carthaginois qui a coulé au large de la Sicile aux alentours de 300 av. J.-C. Grecs et Carthaginois connaissaient donc bien le chanvre textile qui figurait au nombre des marchandises échangées en région méditerranéenne.

6. Cette technique de tannage des filets est encore vivante sur le littoral rifain où l'on utilise comme tan l'écorce et les gousses du caroubier, mais elle a pu tout aussi bien être mise au point localement par les Berbères sans un concours étranger.

procédé en Méditerranée occidentale, lorsqu'ils y implantèrent des colonies ou des comptoirs.

Il faut préciser que les premiers plants acclimatés au Maghreb et en Andalousie dès l'Antiquité appartenaient à la variété *sativa* car le chanvre fut au départ cultivé dans ces deux contrées à des fins techniques (fibres textiles) et alimentaires (graines et huile de graines). Ibn Al-Bayṭār, qui a voyagé en Égypte entre 1224 et 1227 et y a vu la variété *indica*, est très clair à ce sujet: il nous dit explicitement qu'il n'existait pas en Andalousie à cette époque de plantations de cette autre variété que les Égyptiens appellent *hindī*, ou encore *hachīcha*, et qu'ils cultivent dans les jardins pour la production de stupéfiants.⁷

La variété *sativa*, à fibres, a cependant pu être exploitée également pour ses propriétés inébrifiantes.⁸ On sait, en effet, que le chanvre textile exerce lui aussi une action stupéfiante, moins puissante, certes, que le chanvre à résine, mais néanmoins suffisante à procurer une joyeuse ébriété.⁹ De cet usage à caractère plutôt ludique, nous trouvons un premier indice pour l'Est algérien, dès le X^{ème} siècle, dans un passage du *Kitāb ṣūrat al-ard* précédemment mentionné, un passage décrivant une pratique récréative que nous interprétons comme une expérience cannabique. Voici l'observation rapportée par l'auteur de ce livre, Ibn Hawqal, qui visita le Maghreb à une date comprise entre 948 et 951, une observation relative aux mœurs particulières des pêcheurs de corail rouge de Marsa Al-Kharaz (l'actuel El Kala, un port de pêche algérien situé près de la frontière tunisienne): “[Ils] se livrent à la mangeaille, à la boisson et à la débauche car ils font des bénéfices substantiels; ils préparent un oxymel qu'ils consomment le jour même, ce qui cause une ébriété excessive et occasionne des maux de tête que ne donnent ni la bière de sorgho ni les autres breuvages.”¹⁰

7. Ibn Al-Bayṭār, *Jami' al-mufradat*, items n° 1271 et 1847 (*Traité des simples par Ibn Al-Bayṭār*, traduit par Lucien Leclerc, Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale (Paris: Imprimerie Nationale, 1877-1883), 3 tomes, 478 p. + 492 p. + 486 p.

8. Hérodote (*Histoires*, IV, 75): “Les Scythes prennent de la graine de chanvre et, s'étant glissés sous ces tentes de laine foulée, ils mettent de cette graine sur des pierres rougies au feu. Lorsqu'elle commence à brûler, elle répand une si grande vapeur qu'il n'y a point en Grèce d'étuve qui ait plus de force. Les Scythes, étourdis par cette vapeur, jettent des cris confus. Elle leur tient lieu de bain; car jamais ils ne se baignent.” Cinq cent ans plus tard, le Pseudo-Plutarque (46-125 ap. J.-C.) (*Éponymie*, 3.3) écrivait que les Thraces se débarrassaient de la partie supérieure des plants de chanvre en la jetant au feu, mais que la fumée produite intoxiquait les personnes qui l'inhalait. Il semble que les Grecs, plutôt grands amateurs de vin, bien que connaissant les propriétés stupéfiantes du chanvre, n'en faisaient pas usage à cette époque.

9. Bellakhdar, “L'histoire,” 107-41.

10. Al-Idrissi, qui visita l'Afrique du Nord au cours de la première moitié du XII^{ème} siècle (à une date qui se situe entre 1116 et 1137), nous apprend qu'à Marsa Al-Kharaz, déjà mentionné par Ibn Hawqal pour l'activité de pêche que ce mouillage abritait, le corail rouge était fauché du fond de la mer à l'aide de petits filets de traîne que les pêcheurs confectionnaient avec de la filasse de chanvre. Cette indication de l'emploi du chanvre pour la fabrication sur place de filets vient confirmer que des cultures de cette plante devaient exister dans la région.

Concernant ce breuvage non fermenté puisqu'il est bu aussitôt fabriqué provoquant une ébriété excessive accompagnée de maux de tête, qu'Ibn Hawqal crut être un oxymel, il est clair que nous avons là une préparation du type des *bhang* indiens. Cette interprétation, que nous avons défendue dans notre précédente étude,¹¹ nous semble d'autant plus soutenable que Marsa Al-Kharaz se trouve au centre d'une grande région comprenant la Kabylie, le Nord de la Tunisie et le Constantinois qui fut très tôt, et le restera jusque dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, une zone importante de culture du chanvre, la plus importante même de tout le Maghreb, le Rif marocain n'ayant commencé à l'évincer de son premier rang de centre producteur qu'à partir de cette date. C'est en effet cette grande région algéro-tunisienne qui est la plus mentionnée par les voyageurs et géographes arabes pour ses cultures chanvrières. Dans une publication de 1944, le botaniste français Auguste Chevalier, spécialiste des productions végétales de l'empire colonial français, décrivait encore la Tunisie comme le pays d'Afrique du Nord où la culture du chanvre et l'usage du hachich étaient les plus répandus.¹² D'ailleurs, dans les régions montagneuses et humides de Tabarka et de Sejnane, c'est-à-dire au voisinage de l'ancienne Marsa Al-Kharaz, la culture traditionnelle du chanvre était toujours pratiquée en 1937, comme a pu le constater Jules Bouquet.¹³ Des plantations existaient aussi, à cette date, de l'autre côté de la frontière, en Kabylie, et c'est de là que provenait d'ailleurs, en contrebande, par les sentiers de montagne, une grande partie du cannabis fumé en Tunisie, selon la même source. Cette tradition de la cannabiculture remontait vraisemblablement au temps des premières implantations phéniciennes sur le littoral méditerranéen, avant d'être reprise par les Carthaginois, car nous savons que le chanvre représentait pour eux une marchandise stratégique dont ils disputèrent le monopole aux Grecs puis aux Romains. Ce n'est pas un hasard, nous semble-t-il, que cette zone corresponde exactement à la Numidie orientale de l'Antiquité, un territoire dont les Phéniciens fréquentèrent les côtes dès le II^{ème} millénaire av. J-C. et que les Carthaginois contrôlèrent ensuite pendant plusieurs siècles.

Nous mettons en relation avec cet usage à des fins récréatives d'un *bhang* adapté aux ressources locales, rapporté pour le X^{ème} siècle, un autre usage ayant cours chez les Beni Bou Ifrah du littoral rifain, presque similaire, mais appartenant cette fois-ci à l'histoire récente, faisant intervenir une préparation psychoactive à base de cannabis et de jujubes, que nous avons décrit dans

11. Bellakhdar, "L'histoire," 107-41.

12. Auguste Chevalier, "Histoire de deux plantes cultivées d'importance primordiale: le Lin et le Chanvre," *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale* (269) (271) (1944): 51-71.

13. Jules Bouquet, "Nouvelles contributions à l'étude de la cannabis (deuxième mémoire)," *Archives de l'Institut Pasteur de Tunis* XXVII 4 (1938): 368-443.

l'un de nos derniers articles et que nous pensons être une survivance, une pratique relique, de ce même *lotos* que consommaient les Lotophages du périple d'Ulysse (sur l'argumentation que nous avons développée à ce sujet, consulter cet article).¹⁴

L'usage observé par Ibn Hawqal chez une communauté de pêcheurs installée à proximité de l'actuelle frontière algéro-tunisienne nous paraît ainsi faire le lien dans le temps entre l'usage ancien du *lotos* rapporté par la littérature gréco-romaine antique et une pratique récréative contemporaine qui avait encore cours au siècle dernier sur la rive marocaine de la Mer Méditerranée. Cette apparente continuité d'une tradition cannabique plongeant ses racines dans la Haute Antiquité est un indice supplémentaire plaidant en faveur de la thèse que nous défendons et qui attribue aux Phéniciens l'introduction en Afrique du Nord de la var. *sativa* du chanvre. Et c'est sans doute en raison de leur ancienne proximité avec ce chanvre que les communautés de pêcheurs furent familiarisées de manière précoce avec une pratique cannabique douce, que les Phéniciens et les Carthaginois, qui connaissaient les propriétés psychotropes de la plante, ont pu contribuer également à répandre en Méditerranée.

Il nous semble pertinent de rapprocher ces données ethnobotaniques anciennes et contemporaines avec des résultats archéologiques récents, rapportés par Fernando Valdés Fernandez. Dans une récente publication, cet archéologue espagnol souligne tout l'intérêt de la découverte d'un nombre élevé de pipes en terre cuite dans les fouilles effectuées sur les sites de plusieurs villes espagnoles (Badajoz, Balaguer, Saragosse, Alicante, Torre Grossa, Dénia, Murcie, Tolède, Cordoue, Madinat Al-Zahra, Grenade, Caños de Meca, Jerez de la Frontera, Cadiz).¹⁵ Des pipes de ce type ont aussi été trouvées à Baâlbek (Liban), à Hama (Syrie) et à Kalâa de Beni Hammad (Algérie). Les pipes de Badajoz ont été datées avec précision du XI^{ème} siècle, ce qui exclut qu'elles aient pu servir à fumer du tabac puisque ce dernier n'a été introduit en Espagne qu'au XVI^{ème} siècle. Pour ce chercheur, l'explication la plus plausible est donc qu'il s'agit de pipes à chanvre. Nous n'écartons pas, quant à nous, qu'il puisse s'agir de pipes à opium car cette substance était déjà connue à Rome et en Mésopotamie dans l'Antiquité. Mais si on a fumé de l'opium à cette époque en Espagne, pourquoi n'aurait-on pas fumé aussi du chanvre dans la mesure où cette pratique était familière depuis longtemps déjà aux Phéniciens qui l'auraient appris des Scythes et des peuples d'Asie?

14. Jamal Bellakhdar, "Que mangeaient les Lotophages? Contribution de l'ethnobotanique maghrébine à l'interprétation d'un passage de l'Odyssée," *Revue des Etudes Anciennes* 18 (1) (2016): 5-27.

15. Fernando Valdés Fernandez, "Le haschich dans Al-Andalous," *Zamane* 37 (2013): 72-75.

Une autre information que nous donne cette publication est digne d'intérêt: un grand nombre des pipes trouvées en Espagne, le furent dans des villes côtières et, dans le cas de Cadix, ont été remontées dans les boues de dragage du port. Cette donnée laisserait penser que la pratique de fumer du chanvre était liée à une activité maritime, comme la pêche ou la navigation.

Fernando Valdès Fernandez rapporte également le récit d'un épisode raconté par Lisān ad-din Ibn Al-Khatib dans son *Iḥāṭa fī akhbār Gharnāṭa*, où il est question de fumeurs de *hachich* dans la Grenade nasride. Selon ce célèbre polygraphe andalou, un jour, Mohammed VI, qui régna de 1360 à 1362, pour confondre son chef de la police qui se vantait d'avoir nettoyé la capitale du vice, lui jeta à la face toute une liste de lieux qu'il connaissait et où on fumait du hachich.

Ce dernier récit et la découverte de pipes à fourneaux datant du XI^{ème} siècle relativisent l'idée généralement admise selon laquelle le chanvre se consommait à cette époque uniquement en breuvage ou en électuaire et ne se fumait pas. Il nous apporte aussi la preuve que la pratique cannabique avait déjà gagné l'Andalousie au XIV^{ème} siècle.

Il n'a été question jusque-là que du chanvre textile¹⁶ (*Cannabis sativa*

16. En ce qui concerne le chanvre à fibre, au Maroc, il continua à être beaucoup cultivé après la conquête arabe autour de Tétouan, Séfrou, Fès, Meknès, Essaouira, Imi-n-Tanoute, Amizmiz, Ait Ourir, afin de couvrir les besoins des ateliers de textiles et de papier.

À ce sujet, un fragment d'histoire marocaine évoque l'un des usages importants du chanvre produit localement. Lorsque Fès possédait encore un port fluvial (situé à Al-Habala, au confluent de l'Oued Fès et de l'Oued Sebou), de petites embarcations reliaient Fès à Mehdia, sur le littoral atlantique, assurant un trafic régulier de marchandises et de personnes dans les deux sens. Certaines de ces embarcations, construites dans les environs immédiats de Fès, étaient équipées de cordages et de voiles de chanvre manufacturées localement. Une relation fait d'ailleurs état d'une instruction donnée par le sultan mérinide Abou 'Inān Fāris en 1355 pour que soient mises en chantier deux grandes barques à voile au village de Khalouane (actuellement Sidi Harazem), destinées au transport de soldats vers le littoral. À leur arrivée au pouvoir, les Saâdiens développèrent l'activité du port de Fès et y installèrent un véritable chantier naval qui se fournissait en bois de cèdre dans le Rif, en cordages de chanvre chez les Beni Yazgha (région de Séfrou) et en voiles chez les tisserands de Fès (cité in Charles Pellat, *Recueil de textes tirés de la presse arabe* (Paris: Librairie Adrien Maisonneuve, 1958), 160 p.). Cette industrie chanvrière régionale travailla aussi pour les corsaires de Salé auxquels elle fournissait les grèemens. Séfrou abritait encore en 1950 quelques cordiers qui s'approvisionnaient en chanvre dans les douars autour de la ville, chez les Beni Yazgha et à Bahlil. À cette date, la surface cultivée en chanvre dans toute la région ne dépassait pas 35 hectares (Mbarek Bekkaï, *Historique de Sefrou*, conférence faite à l'Association des Amis de Fès, à Riad Caïd Omar, à Séfrou, le 30 avril 1950, texte dactylographié).

Un autre document fait état de l'industrie chanvrière qui existait à Rabat-Salé au milieu du XIX^{ème} siècle: c'est un rapport établi en 1856 par le drogman du vice-consulat de France à Rabat, Claude de Laroche, sur l'activité économique dans ces deux villes. Selon cet enquêteur, 8 ateliers travaillant le chanvre cultivé dans les environs produisaient à cette époque des cordages pour les navires et une grossière toile servant de matériel d'emballage. La production annuelle de cette toile s'élevait alors à 600 pièces de 20 m chacune (Jacques Caillé, *La petite histoire de Rabat* (Casablanca: Chérifienne d'Édition et de Publicité, 1949), 221 p.; ouvrage réédité en 2012 par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat).

var. *sativa*), même quand nous décrivons des usages récréatifs fondés sur les propriétés psychoactives de la plante.

La voie égyptienne et le rôle des confréries mystiques dans la diffusion au Maghreb de la var. *indica*

Peu courante alors au Maghreb, et limitée à certaines petites communautés, la pratique cannabique, plutôt “douce” à cette époque, car n’utilisant que la var. *sativa*, semble commencer à se répandre au fur et à mesure que les premières confréries soufies maghrébines, inspirées par le mysticisme musulman d’Orient, prendront de l’importance dans le culte populaire.¹⁷ Dans notre article précédemment cité,¹⁸ nous avons essayé de reconstituer, époque après époque, la progression de cette pratique à la lumière des relations que divers témoins nous ont laissées. On peut constater à travers celles-ci que l’usage de la *hachicha* en pratique mystique –à laquelle les témoignages d’époque font de plus en plus référence¹⁹– apparu timidement au Maghreb au cours du XIII^{ème} siècle, s’installe définitivement dans le paysage culturel à partir du XVI^{ème} siècle, en changeant petit à petit de statut et de but, sa finalité devenant de moins en moins la quête de Dieu et de plus en plus la recherche du plaisir. C’est d’ailleurs vraisemblablement durant cette période que la var. *indica*, plus performante du point de vue de ses effets psychotropes, fut introduite d’Égypte où sa culture existait déjà au XII^{ème} siècle, selon Al-Idrissî qui l’aurait observée dans ce pays à une date se situant entre 1116 et 1137, ce que confirme Ibn Al-Baytâr qui en aurait revu des plantations entre 1224 et 1227.²⁰

Il apparaît certain que le Nord de la Tunisie et la Kabylie voisine, qui accueillaient déjà à cette époque de nombreuses plantations de chanvre textile,

17. Un dicton populaire marocain ne dit-il pas: “Quand le kif n’existera plus sur terre, on en trouvera encore chez les Haddawa” (confrérie mystique des disciples de Sidi Heddi Ben Omar).

18. Bellakhdar, “L’histoire,” 107-41.

19. En parallèle, ces témoignages d’époque font de moins en moins référence au *qinnab* et au *chahdânaj*, les noms du chanvre cultivé pour la fibre et le chènevis.

20. L’historien égyptien Al-Maqrizi (*Description historique et topographique de l’Égypte et du Caire*, traduit par U. Bouriant, *Mémoires de la mission archéologique française du Caire*, tome XVII, fasc. 1-2, (Paris: Ernest Leroux, 1895-1900), 747 p.) donne, quant à lui, l’année 1231 (an 628 de l’Hégire) comme date d’introduction de la variété *indica* en Irak puis en Égypte. Pour l’Imâm Abd Al-Wahhab Al-Cha’rani, auteur du *Latâif el-minan wa-l-akhlâq* (un ouvrage rédigé en 960 de l’Hégire, c.-à-d. en 1552-1553 ap. J.-C.), le hachich fut connu en Égypte bien plus tôt, du temps de l’Imâm Ismail Ibn Yahia Ibn Ismail Abu Ibrahim Al-Muzani (791-877 ap. J.-C.). Cette dernière allégation semble plausible car, nous le verrons plus loin, le chanvre était connu en Arabie et sur les rives de la Mer Rouge dès le IX^{ème} siècle (et peut-être avant). Si la date avancée par Al-Cha’rani devait être retenue, il faudrait alors admettre que l’usage du cannabis fut, à ses débuts en Égypte, clandestin ou très confidentiel et, en tout cas, pas suffisamment connu pour arriver aux oreilles des témoins de leur temps qui nous ont laissé des relations écrites.

furent les premières terres d'implantation au Maghreb de la nouvelle variété à résine, introduite dans le sillage des adeptes confrériques venus d'Égypte, des terres qui deviendront vers la fin du XV^{ème} siècle son centre de production le plus important et d'où celle-ci s'élançera ensuite à la conquête de tout le sous-continent jusqu'en ses parties sahariennes. En même temps que cette culture enregistrait des progrès, l'usage du cannabis comme stupéfiant se répandait de manière exponentielle au sein de la population. C'est en effet en Ifriqiya et dans le Constantinien que Léon L'Africain a observé entre 1515 et 1516 une habitude de consommation répandue chez les citadins, et qu'il n'a pas décrite pour le Maroc –elle le sera au siècle suivant par Al-Wazir Al-Ghassani pour la ville de Fès–, celle de se droguer à la *hachicha* et d'en faire même commerce.²¹ Léon L'Africain rapporte, de plus, que cette drogue était exportée de Constantine vers “la Numidie” [le Sahara], ce qui donne à penser que des surplus existaient.

Au début du XVI^{ème} siècle, la consommation de *hachicha* est donc bien installée à Tunis et à Constantine, une consommation qui va encore se développer avec l'arrivée en Algérie (1515) des Turcs, eux-mêmes grands consommateurs (mangeurs et fumeurs) de ce stupéfiant comme a pu le constater Ibn Battuta lors de sa traversée de l'Anatolie en 1333. Le Constantinien et la Tunisie resteront d'ailleurs de hauts lieux de consommation de cannabis, sous forme d'herbe à fumer, de *hachicha*, de *chira* ou de *ma'joun*, jusqu'au début du dernier siècle.

Les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles furent les siècles où la culture et la consommation du chanvre commencèrent à prendre de l'importance partout, y compris dans les territoires sahariens, avec une amplification de la tendance au XIX^{ème} siècle, une banalisation rampante qui trouva le terrain préparé par le grand essor que connut alors le mysticisme populaire dans les trois pays du Maghreb, souvent débordé par des pratiques non orthodoxes offrant l'occasion d'un relâchement généralisé des mœurs, notamment dans l'usage de substances addictives: chanvre, opium, vin, *mahya* (eau-de-vie des Juifs), bientôt rejoints par le tabac.²²

21. Cette *hachicha* dont parle les auteurs arabes n'était que de la poudre de sommités fleuries agglomérées et non de la résine plus ou moins pure dont l'extraction ne devait pas se faire localement, car on sait que de grandes quantités de *chira* arrivaient de Grèce, de Turquie, de Syrie et d'Égypte dans les ports tunisiens et marocains, et ce jusque dans les années 1930 (Raynaud, 1902; Dardanne, 1924; Bouquet, 1938).

22. Mohammed Esseghir Al-Ifrani (*Nuzhat El-hādi*) raconte dans quelles circonstances le tabac fut introduit au Maroc, en 1593, en provenance du Sahel:

“En l'année 1001 [1592-93 ap. J.-C.] on amena à El-Mansour un éléphant du Soudan. Le jour où cet animal entra dans Marrakech fut un véritable événement: toute la population de la ville, hommes, femmes, enfants et vieillards, sortit de ses demeures pour contempler ce spectacle. Au mois de ramadhan 1007 [1599 ap. J.-C.] l'éléphant fut conduit à Fez. Certains auteurs prétendent que c'est à la suite de

Lorsque les armées françaises débarquèrent en Algérie en 1830, puis en Tunisie en 1881, l'usage du cannabis au sein des populations algériennes et tunisiennes était déjà très répandu, malgré les mesures de prohibition édictées de temps à autre par les beys. Il est alors d'un usage si commun que même les chevaux en reçoivent, comme le constate Eugène Daumas:²³ «Chez certaines tribus, notamment chez les Harectas²⁴ de la province de Constantine, on donne de ces feuilles de hachich aux chevaux pour leur donner du cœur aux jours de fantasia; on les mêle avec de la paille». Plusieurs témoignages confirment la situation de banalisation de cet usage, notamment dans le Constantinois pour lequel nous possédons le plus grand nombre de comptes-rendus d'observations. Les *hchaychiya*, en Algérie et au Maroc, les *tkari* ou *tekerli* en Tunisie, noms que l'on donne aux fumeurs de cannabis, sont même devenus des personnages familiers, communément croisés dans les villes et les campagnes, remarqués et décrits par de nombreux observateurs de la société maghrébine, y compris des écrivains et des artistes.²⁵ L'un de ces observateurs, le Dr. Lucien Leclerc, affecté en 1840 en Algérie comme médecin militaire, confirme d'ailleurs que la variété fumée et consommée est bien la variété *indica*, décrite par lui comme «*plus petite*» que le chanvre français et «*d'une ivresse plus lourde*».²⁶

À l'époque, la situation au Maroc voisin devait être à peu près équivalente, sauf que nous ne possédons pas le même nombre d'observations effectuées par des étrangers. Une relation de Léon Godard, qui voyagea au Maroc entre 1858 et 1859 et écrivit sur les mœurs à la cour des Grands, donne cependant une petite indication sur le caractère préoccupant de la consommation de cannabis dans ce milieu, au XVIII^{ème} siècle. Selon cette relation, le sultan Moulay Ali (un des fils de Moulay Ismaïl) – qui ne régna que quelques mois (de septembre 1734 à février 1736) – était totalement sous la dépendance de cette drogue. Il en fut de même, trois décennies plus tard, de Moulay Idriss, à

l'arrivée de cet animal que l'usage de la funeste plante, dite tobacco, s'introduisit dans le Maghreb, les Nègres qui conduisaient l'éléphant ayant apporté du tabac qu'ils fumaient et prétendant que l'usage qu'ils en faisaient présentait de très grands avantages. La coutume de fumer qu'ils importèrent se généralisa d'abord dans le Drâa, puis à Marrakech et enfin dans tout le Maghreb. Les docteurs de la loi émirent à l'époque des avis contradictoires au sujet du tabac: les uns déclarèrent son usage illicite, d'autres décidèrent qu'il était licite et d'autres enfin s'abstinrent de se prononcer sur la question. Dieu sait ce qu'il faut penser à cet égard.»

23. Eugène Daumas (G^{al}), *Le grand désert - Itinéraire d'une caravane au pays des nègres* (Paris: Imprimerie et librairie centrales de Napoléon Chaix, 1848), 443 p. (réédité par Hachette livres, 2012, 468 p.).

24. Il s'agit des Haracta, tribu berbérophone originaire de l'Aurès.

25. Exemples de ces représentations littéraires ou artistiques: Eugène Fromentin, *Un été dans le Sahara* (Paris: Michel Lévy frères, 1857), 274 p.; Rachida Triki, *Patrimoine et Création, choix de textes et d'illustrations* (Tunis: Librairie Beït Al-Hikma, 1992), 177 p. (le livre contient une reproduction d'un tableau de l'artiste tunisien Aly Ben Salem (1910-2001) intitulé «*Le fumeur de tekrouri*»).

26. Ibn Al-Baytār, *Jami' al-mufradāt*, item n° 1847.

la fois cousin et grand vizir de Sidi Mohammed Ben Abdallah, qui mourut en 1772 “des suites de ses débauches et de l’abus de haschich.”²⁷

Au siècle suivant, l’usage du cannabis semble avoir gagné tous les personnels au service du Makhzen, y compris la soldatesque, à en croire des témoignages recueillis par Jules Bouquet selon lesquels plusieurs hommes capturés dans le campement marocain après la bataille d’Isly (1844) auraient été trouvés ivres de *kîf*.²⁸

De son côté, le Dr. Lucien Raynaud, qui fut médecin du lazaret de l’île de Mogador entre 1900 et 1903, a rapporté, dans son livre sur l’hygiène au Maroc,²⁹ que la consommation cannabique était répandue à l’époque où il y séjourna, chez les Musulmans comme chez les Juifs, dans les classes aisées comme dans les couches populaires,³⁰ et que de nombreuses plantations de *kîf* existaient dans le pays, notamment dans la région de Marrakech et dans le Souss. Le même auteur fait état d’une communication que lui a faite le négociant Joseph Brudo, agent consulaire français à Mazagan (actuelle Al-Jadida), de laquelle il ressort que le *kîf* était aussi importé en grande quantité dans ce port et qu’il s’en était écoulé 2700 kilogrammes en 1899 pour une population qui comptait alors 7000 à 8000 habitants. Le Dr. Lucien Raynaud ne nous dit pas de quelle origine et sous quelle forme était ce cannabis importé, mais il est vraisemblable qu’il provenait des marchés de la Grèce et de la Turquie, via Marseille et les ports espagnols, car nous savons par ailleurs que le chanvre haché et la *chira* de la Méditerranée orientale étaient quelques-unes des marchandises dont les trafiquants européens faisaient commerce au Maghreb. Une vingtaine d’années plus tard, Albert Guichard et Alfred Dardanne signalaient la culture du chanvre à résine, en irrigué, chez les Rehamna d’Al-Ouidane (Préfecture de Marrakech), chez les Goundafa (Haute vallée de l’Oued Nfis, Haut-Atlas, notamment à Talat N’Yaâqoub), chez les Haskoura (Région de Demnate, Haut-Atlas), chez les Haouara (Ouled Taïma, Souss) et dans le Rif.³¹ De nombreuses micro-chênevières, très disséminées, ont été observées également à la même époque, dans le Souss, à Ouled Berhil, à Aït Baha (chez les Chtouka), à Tazarte et Aoulouz (Vallée de

27. Léon Godard, *Description et histoire du Maroc* (Paris: Ch. Tanera éditeur, 1860), 2 vol., 367 p.

28. Bouquet, “Nouvelles,” 368-443.

29. Lucien Raynaud, *Étude sur l’hygiène et la médecine au Maroc* suivie d’une notice sur la climatologie (Alger: Imprimerie typographique et lithographique S. Léon, 1902), 204 p.

30. Selon Lucien Raynaud (op. cit.), dans le Souss, les Juifs fabriquaient, encore vers 1900, des fourneaux de *sebsi* (pipe marocaine à *kîf*) ordinaires, en terre cuite, ou plus luxueux, en agate blanche, ce qui vient confirmer que la cannabiphilie avait des adeptes dans toutes les catégories de la population, sans distinction de confession ou de niveau social.

31. Albert Guichard (Dr.), “Étude sur le kif dans la région de Marrakech,” *France-Maroc* 4 (1919): 101-04; Alfred Dardanne, *Contribution à l’étude du chanvre indien, et en particulier de son emploi comme drogue sensorielle dans l’Afrique du Nord* (Paris: Vigot frères, 1924), 152 p.

l'Oued Souss), à Askaoun (Jbel Siroua), généralement dissimulées dans les potagers et dans les parcelles de maïs de petits fellahs.

Quant à la culture traditionnelle du chanvre textile, selon Émile Miège, elle était localisée principalement en 1936 dans les régions de Marrakech et de Fès où elle couvrait environ 450 hectares contre 1500 hectares en 1925. Durant cette même époque quelques colons européens du Gharb avaient entrepris sa culture de manière moderne, mais sur des surfaces réduites.³² Dans la région de Marrakech, plusieurs de ces exploitations étaient encore en service vers 1950,³³ dont ne subsistait plus qu'une centaine d'hectares autour d'Aït Ourir dans les années 1960.³⁴

Ce qui est sûr, c'est qu'à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, le Rif marocain commença à devenir la grande région productrice de chanvre à résine, évinçant bientôt de la première place la Kabylie et la Tunisie, sans doute, au moins en partie, en raison des graves perturbations socio-économiques que causa l'occupation de cette partie de l'Afrique du Nord par l'armée coloniale française et de ses conséquences désastreuses sur les activités humaines, quelle qu'en soit la nature. Une autre raison pourrait expliquer que la cannabiculture ait connu à cette époque un essor dans le Rif: c'est l'existence dans cette région d'une ancienne tradition de culture du tabac, les variétés *ktamî* (de Kétama et de Bab Bered) et *ghzawa* (d'Ouezzane et de Zoumi) étant même considérées comme des produits de premier choix.³⁵ Une information que nous avons recueillie dans *The Mellah of Marrakesh*, l'ouvrage d'Emily Gottreich³⁶ qui a beaucoup étudié le rôle joué par les Juifs marrakchis dans la commercialisation des productions rurales marocaines, nous met en effet sur cette voie. Ce chercheur rapporte, à ce sujet, que plusieurs correspondances makhzeniennes³⁷ font état d'un trafic important de tabac entre Kétama et le mellah de Marrakech, qui abritait à la fin du XIX^{ème} siècle le commerce en gros de cette marchandise pour tout le Sud marocain. L'existence de ces réseaux de distribution du tabac à l'échelle nationale,

32. Émile Miège, *Les cultures complémentaires au Maroc* (Rabat: Direction des Affaires économiques, Service de l'agriculture et de la colonisation, 1938), 340 p.

33. Jean Malaplate, "Le chanvre dans la région de Marrakech," Mémoires de stage de l'E.N.A., Promotion Paul Cambon, Paris: l'E.N.A., 1953.

34. Nor El Ghorfi, *Contribution à l'édification d'une politique agricole*, (Rabat: INRA, 1964), 553 p.

35. Sur les différentes qualités de tabac du Maroc, voir: Jamal Bellakhdar, *La pharmacopée marocaine traditionnelle* (Paris: Ibis Press, 1997), 764 p.

36. Emily Gottreich, *The Mellah of Marrakesh: Jewish and Muslim Space in Morocco's Red City*, Indiana Series in Middle East Studies (Bloomington: Indiana University Press, 2007), 201 p. (Traduit en français par Mohammed Hatimi (Rabat: Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 2016), 282 p.)

37. Direction des Archives Royales - Rabat, *Marrakush*, folders 1-12, Correspondances avec les agents d'autorité de Marrakech; Direction des Archives Royales-Rabat, *Al-Yahud*, folders 1-2, Correspondances traitant des affaires des Juifs. (Documents cités par Emily Gottreich, *The Mellah*.)

opérant à partir de Kétama, a pu ainsi favoriser l'écoulement parallèle du cannabis rifain, au sein de la même filière commerciale et, de ce fait, aider au développement de sa culture.

Les témoignages de Charles de Foucauld³⁸ pour les Ghiata de la région de Taza, ainsi que ceux de Abderrahmane Ben Tayeb (l'informateur d'Auguste Mouliéras)³⁹ et du marquis René de Segonzac,⁴⁰ pour le Rif et les Jbala, attestent de cette nouvelle place occupée par le Nord du Maroc dans la culture et la commercialisation du cannabis à résine. Ce chanvre rifain acquit de plus très vite la réputation d'être le meilleur du Maroc, et même du Maghreb. Le Dr. Albert Guichard⁴¹ a recueilli, en effet, des témoignages faisant du *kif ktami*⁴² (provenant de Kétama, dans le Rif), la qualité la plus appréciée, suivie du *kif goundafi*. Alfred Dardanne⁴³ nous apprend, par ailleurs, que le cannabis fumé en Tunisie au tout début du XX^{ème} siècle, qui provenait en grande partie de cultures situées dans l'Atlas algérien voisin (notamment en Kabylie), était vendu par les contrebandiers comme de provenance marocaine afin d'être écoulé à meilleur prix.

Jusque-là, tout laissait à penser que la culture du chanvre était restée cantonnée dans la partie septentrionale du Maghreb, car, jusqu'à la fin du XVII^{ème} siècle les sources anciennes ne mentionnent jamais, à notre connaissance, le chanvre au nombre des produits faisant l'objet de culture ou de consommation dans les régions désertiques. Cette absence de mentions positives n'est cependant pas une preuve de la non-existence de chènevières dans des régions plus méridionales.

Le premier signalement que nous avons trouvé d'une culture de chanvre au Sahara date de 1721 et concerne le douar des Beni Mehlal, près de Timimoun, pour lequel un acte de justice arbitrale fait état d'un vol de plants de *kif*.⁴⁴ Mais, à cette date, les oasis du Touggourt, du Tidikelt, du Touât et du Gourara abritaient sans doute, depuis quelques temps déjà, des parcelles de chanvre à résine croissant tranquillement à l'ombre des palmiers. Les oasiens

38. Charles de Foucauld, *Reconnaitances au Maroc (1883-1884)*, Texte conforme à l'édition originale de 1888 (Plan-De-La-Tour (Var): Éditions d'Aujourd'hui, 1985), 257 p.

39. Auguste Mouliéras, *Le Maroc inconnu*, tome 1: *Exploration du Rif*, (Paris: Librairie Coloniale et Africaine, 1895), 204 p.; tome 2: *Exploration des Djeballa* (Paris: Éditions Challamel, 1899), 813 p.

40. Marquis E. M. René Bardon de Ségonzac, *Voyages au Maroc (1899-1901)* (Paris: Armand Colin, 1903), 408 p.

41. Guichard (Dr.), "Étude sur le kif," 101-4.

42. Le même observateur, qui écrivait en 1919, nous apprend que le *kif ktami* était devenu très rare à Marrakech depuis 1914, ce qui montre que la production rifaine n'avait pas encore connu un développement suffisant pour couvrir tous les besoins nationaux.

43. Dardanne, *Contribution*, 152 p.

44. Alfred-Georges-Paul Martin, *Quatre siècles d'histoire marocaine* (Paris: Librairie Félix Alcan, 1923), Réédition. La Porte, Rabat, 1994, 591 p.

ont du découvrir en effet très tôt que l’allongement de la photopériode et la chaleur étaient favorables, en agriculture irriguée, à la production chanvrière. De plus, les oasis ont pu constituer des refuges pour la cannabiculture durant les périodes où des mesures de prohibition furent promulguées par les pouvoirs centraux. Enfin, la *hachicha* était devenue un produit commercial que les caravanes transportaient à travers le Sahara –comme nous l’apprend incidemment Léon L’Africain à propos du trafic transsaharien qui se faisait au départ de Constantine– ce qui a dû susciter chez les oasiens des vocations de cannabiculteur. D’ailleurs, deux siècles plus tard, les officiers français, qui reçurent la charge d’administrer les oasis après la conquête coloniale de l’Afrique du Nord, auront la surprise de découvrir des cultures de cannabis et de pavot implantées au beau milieu du Sahara, dans le Touggourt, le Touât et le Gourara;⁴⁵ une présence qui semble banale dans ces lieux puisque Eugène Fromentin avait déjà livré en 1857, dans son livre *Un été dans le Sahara*, le tableau d’un fumeur de cannabis à Laghouat, et que le botaniste Auguste Chevalier avait pu observer, encore en 1932, quelques plants cultivés à El-Goléa (actuelle El-Menia).

De son côté, Charles de Foucauld, qui voyagea au Maroc entre 1883 et 1884, rapportait que l’habitude de fumer du *kif* était répandue à Mghimima, Tissint et Tata –trois oasis du Moyen Drâa– chez les chorfa et les mrabte et que cette habitude était un peu l’apanage de leur statut d’hommes à privilèges ayant les moyens de s’offrir ce petit vice.⁴⁶

Les oasiens semblent d’ailleurs avoir été très tôt de grands amateurs de cannabis, un goût qui ne s’est pas estompé avec le temps, les observateurs qui ont analysé la situation de la cannabiphilie dans l’Algérie et la Tunisie de la première moitié du XX^{ème} siècle, ayant signalé quasi unanimement que les *hchaychiya* se recrutaient surtout parmi les sédentaires des oasis du Sud et les petites gens des agglomérations urbaines, artisans, petits commerçants, ouvriers, fripouilles.⁴⁷

La voie sahélienne de propagation de souches africaines

Cannabis et cannabiculture dans les oasis sahariennes

La cannabiculture dans les oasis sahariennes semble donc avoir commencé relativement tôt, peut-être dès le XVI^{ème} siècle dans les oasis du Sud tunisien et du Sud-Est algérien qui sont localisées dans la partie

45. Eugène Daumas (G^{al}), *Le Sahara algérien*, (Paris: Langlois & Leclercq, Fortin, Masson & Cie, - Alger, Dubos frères, 1845), 339 p.; Victor Benjamin Deporter (C^{dt}), *Sahara algérien* (deux conférences), Alger, Imp. P. Fontana et Cie, 1891, 67 p.; Laquière (C^{dt}), “Rapport,” *Renseignements coloniaux* 1 (1902), 36 p.

46. De Foucauld, *Reconnaitances*.

47. Bouquet, “Nouvelles,” 288-317.

septentrionale et orientale du Sahara, la moins aride et la plus proche des grandes voies de circulation est-ouest et nord-sud. Ce début se situe, en tout cas, avant le XVIII^{ème} siècle, puisque, comme nous venons de le voir, nous avons une mention de culture de *kif* dans le Touât pour l'année 1721.⁴⁸

La production a cependant dû être relativement faible au début de son implantation. Nous apprenons, en effet, par Léon L'Africain, que dans le premier quart du XVI^{ème} siècle les caravanes en partance de Constantine vers le Sud en emportaient parmi les marchandises de troc. Cette exportation a continué d'ailleurs jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Un rapport cité par Jules Bouquet (1938) signale qu'en 1937 la vente de chanvre indien des Monopoles tunisiens avait augmenté d'environ 800 kilogrammes par rapport à l'année précédente, passant à 6.387 kilogrammes, la hausse des ventes ne s'expliquant pas par l'accroissement du nombre des fumeurs (lequel, au contraire, avait baissé) mais par l'intensification de la contrebande vers les territoires du Sud algérien et du Sahara. De son côté, Alfred Dardanne a rapporté que de la *chira*, qui arrivait en Tripolitaine de Grèce et de Malte, était dirigée dans les années 1920 par les caravanes vers les pays situés plus au Sud et que ces caravanes transportaient aussi du cannabis du Mozambique et de Zanzibar qui avait commencé à arriver à cette époque en Europe et en Région méditerranéenne.⁴⁹

Pour ce qui est du chanvre cultivé en région saharienne, il ne peut s'agir que de la variété *indica*, car le climat du Sahara n'est pas du tout propice au chanvre à fibres. De plus, les besoins textiles des populations locales ont toujours été largement couverts par les poils de leurs bêtes, les feuilles du palmier dattier et les fibres fournies par les Poacées sauvages. La mise en culture d'une plante textile non indigène ne se justifiait donc pas.

Remontant au XVII^{ème} siècle ou antérieurement à cette date –les éléments dont nous disposons dans l'état actuel de nos recherches documentaires ne nous permettant pas de répondre avec précision à cette question– l'implantation de la var. *indica* dans les oasis sahariennes semble s'être faite peu de temps après son introduction au Maghreb, vraisemblablement en connaissant des débuts modestes et en progressant sur les pas des confréries mystiques qui commençaient à ouvrir des officines au Sahara. La culture du chanvre y connaîtra par la suite un certain développement lorsque la consommation cannabique prendra de l'ampleur aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles pour se généraliser au début du XX^{ème} siècle dans toutes les oasis sahariennes, en faisant naître, de ce fait, de nouvelles perspectives commerciales. C'est d'ailleurs,

48. Martin, *Quatre siècles*; Bellakhdar, "L'histoire," 107-41.

49. Dardanne, *Contribution*.

comme nous l'avons précédemment dit, chez les oasiens que se recrutait, en Tunisie et dans l'Est algérien, une partie importante des consommateurs.

Mais par quelle voie s'est faite l'introduction de la var. *indica* dans les oasis sahariennes? C'est désormais la grande question que nous nous posons.

Jusqu'à-là, il nous semblait évident que celle-ci s'était faite exclusivement à partir des régions septentrionales du Maghreb, et notamment de la Tunisie et du Constantinois qui furent historiquement les premières terres d'élection du chanvre à résine et qui entretenirent très tôt d'étroites relations d'échange avec les oasis du Souf, du Touggourt et du Grand Erg oriental, les moins éloignées du Tell de toutes les oasis sahariennes.

Mais cette voie fut-elle la seule? Nous n'en sommes plus aussi sûrs aujourd'hui, l'examen attentif de certaines données nous laissant penser qu'une voie sahélienne a également existé.

Il est très étonnant en effet que la culture du chanvre à résine ait pu s'implanter dans les oasis sahariennes et s'y répandre très vite au cours des trois derniers siècles, une extension qui concerna plus spécialement le Sahara central. Nous avons vu précédemment que ces cultures ont existé dans le Touât, à Touggourt, à El-Goléa, à Laghouat, dans le Gourara, dans les oasis tunisiennes et jusque dans le Tafilalet; que le cannabis y était fumé par tous ceux qui avaient les moyens de se l'offrir, y compris par des religieux (Rissani, Erfoud, Mghimima, Tissint, Tata); et que cette marchandise faisait même l'objet d'un petit trafic commercial le long des routes caravanières.

Nous avons évoqué plus haut quelques facteurs qui ont pu favoriser le développement dans les oasis de la culture du cannabis et des habitudes de consommation qui lui sont liées: l'important ensoleillement caractérisant le climat saharien, propice à la croissance de ce végétal; l'influence grandissante des confréries mystiques et de leurs pratiques; l'éloignement et la relative indépendance des régions sahariennes par rapport aux pouvoirs centraux rendant plus faciles l'implantation et la dissémination de parcelles clandestines en période de prohibition; la perspective, enfin, pour les oasiens de pouvoir disposer d'un nouveau produit à échanger avec les caravaniers. Tous ces facteurs ont certainement contribué à l'extension au Sahara d'un chanvre indien qui serait venu du Nord du sous-continent; nous avons toutefois acquis aujourd'hui la certitude que ce faisceau de facteurs ne rend compte que d'une partie de la réalité.

Comment expliquer, en effet, que la *hachicha* ait fait l'objet d'un petit commerce dans les deux sens: du Maghreb vers le Sahara (et peut-être au-delà de ce dernier, vers le Soudan), comme nous l'apprend Léon L'Africain pour le XVI^{ème} siècle, mais aussi du Sahel vers le Nord, au moins pour le début

du XIX^{ème} siècle, comme en ont rendu compte diverses sources coloniales françaises? Comment expliquer que le chanvre indien qui n'était mentionné jusque-là dans les sources arabes que sous le nom de *hachicha* ait commencé à partir du début du XIX^{ème} siècle à apparaître aussi en Tripolitaine, en Tunisie, dans le Constantinois et au Sahara central sous le nom de *takrûri* (litt.: celui du Takrûr)?

Des cultures de cannabis au Sahel

En 1934, dans sa thèse sur le chanvre indien, Émile Pascal rendait compte en ces termes de l'existence d'un trafic transsaharien de cannabis: "Des caravanes apportent en Algérie le chanvre indien de l'Afrique centrale, notamment du Soudan, où il est cultivé en grande quantité." Avant lui, Eugène Daumas⁵⁰ avait observé des cultures de la plante au Niger, chez les Touaregs de l'Air: "Leurs montagnes sont bien arrosées et bien boisées; ils y récoltent sans culture une espèce de millet appelé oumrokueba (la mère du cou), dont on fait du pain ou du *kouskeussou*. *El hachiche* y vient en quantité; on sait que cette herbe se fume seule ou mélangée avec du tabac, et donne, comme l'opium, une sorte d'ivresse extatique. Les caravanes de retour s'en chargent souvent et la portent à Ghât [Ghat] et à Ghredamess [Ghadamès], où elle se vend 4 douros d'Espagne le quintal, et d'où elle s'écoule à Tunis et à Tripoli."⁵¹

Auguste Chevalier se trompait donc quand il affirmait que des plantations de chanvre n'ont jamais existé au Soudan et dans la région du Lac Tchad parce que lui-même n'en avait jamais observé.⁵² Selon cet auteur, il faut aller plus au Sud pour que le chanvre commence à faire son apparition:

"Ce n'est qu'à l'approche des régions équatoriales qu'on voyait autrefois les Noirs fumeurs de chanvre" [...] ce qu'il confirme, un peu plus loin en faisant le compte-rendu d'une de ses missions en Afrique: "Lorsque en 1902 je remontai le Congo et l'Oubangui pour me rendre au lac Tchad, je constatai que dans presque tous les villages le long des fleuves quelques Noirs fumaient le chanvre, souvent mélangé au tabac, dans de grandes pipes (gourdes de *Lagenaria*) analogues à des narguilés. En général les fumeurs se cachaient et les quelques pieds de chanvre indispensables pour produire la drogue étaient cultivés

50. Daumas (G^{al}), *Le grand désert*.

51. Pierre Benoît, qui vécut en Tunisie et en Algérie entre 1892 et 1907, a décrit dans son livre *L'Atlantide* (Paris: Albin Michel, 1919), une fiction romancée mais inspirée néanmoins par son vécu et son expérience de ces territoires, une scène représentant des fumeurs du cannabis en réunion. Il situe lui aussi ce tableau dans une région du pays des Touaregs, le Hoggar.

52. "Chose curieuse les Noirs de l'Ouest africain, depuis l'embouchure du Niger jusqu'au Tchad et au Sénégal (notamment toutes les populations du Soudan et de la Côte d'Ivoire) ne cultivaient pas le chanvre et ne le fumaient pas; la plante était complètement inconnue chez eux et elle n'a pas pénétré en A. O. F. encore de nos jours" (Chevalier, "Histoire," 51-71).

en des lieux dissimulés: fourches de quelques gros arbres ou endroits difficilement observables, dans la forêt et dans les îles des fleuves. Du reste, des peines très sévères, allant jusqu'à la peine de mort dans l'Etat indépendant du Congo [futur Zaïre, actuellement République Démocratique du Congo], frappaient les fumeurs pris en flagrant délit et en état de récidive."

Ce compte rendu, qui fait état clairement du caractère clandestin de la culture en Afrique occidentale du chanvre à fumer, fournit en réalité, par lui-même, la bonne explication au fait que son auteur n'a pu en voir des plantations au Soudan, alors même que plusieurs autres sources mentionnent leur existence au Sahel à partir, au moins, de la première moitié du XIX^{ème} siècle.⁵³

En réalité, le chanvre indien (et non textile) a dû y arriver bien avant l'ère coloniale, à une époque indéterminée, en progressant lentement à partir de la Nubie et de l'Afrique centrale qui le reçurent elles-mêmes, bien plus tôt, la première de l'Arabie et de l'Égypte, la seconde de l'Afrique orientale.

En effet, il est établi aujourd'hui que le chanvre indien a été introduit très tôt sur les côtes africaines de la Mer Rouge et de l'Océan indien, en provenance directe de l'Inde, ou via la Perse, la Péninsule arabique et l'Égypte. Sa culture est attestée, à différentes époques, pour la Nubie (actuel Soudan-Khartoum), l'Abyssinie (Éthiopie, Érythrée, Somalie), la Côte des Zandj (Kenya, Zanzibar, Tanzanie, Mozambique), Madagascar et le pays des Cafres (Zoulous et Xhosas d'Afrique du Sud). Dans toutes ces régions, plusieurs vernaculaires employés pour désigner le chanvre indien dérivent de *bhang*, le nom hindi de la plante: *mbange*, *mbangi*, *mbanzhe*, *lubange* (région du Zambèze), *banghi* (Swahili de la côte), *ahets-manga* (Madagascar), *bango* (Soudan-Khartoum), etc. Le vernaculaire swahili *riamba*, apparemment plus éloigné, pourrait lui-même en dériver par l'intermédiaire d'un mot composé ou d'une corruption de prononciation. De plus, l'usage local quasi généralisé de pipes à eau (enalebasse, en corne d'animal ou en argile), de type narghilé, pour fumer le cannabis, pratique qui n'existe pas (ou très peu) au Maghreb, dénote une influence arabo-persane et désigne d'une certaine manière, la voie d'arrivée de la pratique cannabique, par l'Océan indien et non par l'Afrique du Nord.

53. Devant la rapide progression de l'addiction, à plusieurs reprises au XIX^{ème} siècle, l'Église, les Portugais, les chefs coutumiers et même des sociétés secrètes déclarèrent illégales la culture et la consommation du chanvre et menèrent des campagnes pour leur éradication. Il faut dire que les fumeurs de cannabis n'étaient généralement pas les plus assidus au travail dans les plantations coloniales et ne l'étaient pas plus auprès des congrégations catholiques ou protestantes. Le cannabis était de plus très souvent fumé au sein de groupes à objectif criminel. Les indigènes se cachaient donc pour fumer et dissimulaient leurs petits carrés de cannabis, dans la brousse, loin des lieux habités.

Pour l'Est et le Sud du continent, John Mitchell Watt, John E. Morley & Arthur David Bensusan, Astley John Hilary Goodwin, James Walton, Berthold Laufer, Francisco Manuel de Melo comte de Ficalho, Brian M. Du Toit⁵⁴ ont montré que cette introduction s'est faite bien avant la période portugaise, très vraisemblablement par le truchement des marchands arabes et persans qui trafiquèrent avec la Côte orientale de l'Afrique, en y ouvrant des comptoirs permanents, dès le IX^{ème} siècle (peut-être même antérieurement à cette date).⁵⁵ Établis en Inde, puis au Mozambique, à partir de la fin du XV^{ème} siècle, les Portugais ne firent, dans le meilleur des cas, que contribuer à l'extension de cette implantation. On estime que cette introduction du chanvre indien en Afrique orientale eut lieu vers les XII^{ème}-XIII^{ème} siècles. Ainsi naturalisé dans ces régions chaudes, il y vint très bien, notamment dans la zone la plus éloignée de l'équateur, produisant même aujourd'hui quelques cultivars locaux (Swaziland, Malawi) très appréciés dans la communauté des canabinophiles.

De son point d'arrivée sur la Côte orientale de l'Afrique, le cannabis fut ensuite répandu du Nord vers le Sud par les migrations des Bantous qui le communiquèrent aux Hottentots –lesquels avaient adopté depuis longtemps l'habitude de fumer⁵⁶ le *dagga* et le *kanna*, deux plantes d'Afrique australe à effets psychotropes, *Leonotis leonurus* R.Br. et *Sceletium tortuosum* (L.) N.E.Br.– et vers l'intérieur du continent (vallée du Zambèze, Zambie, Zimbabwe) par les expéditions arabes. De leur côté, les Swahili le répandirent dans la région des Grands Lacs –où les commerçants arabes l'avaient déjà fait connaître quelque temps auparavant– et dans le bassin du Congo. Il ne faut

54. John Mitchell Watt, "Dagga in South Africa," *Bulletin on Narcotics* 13 (1961): 9-14; John E. Morley et Arthur David Bensusan, "Dagga: tribal uses and customs," *Medical Proceedings* 17 (1971): 409-12; Astley John Hilary Goodwin, "The origin of certain African food plants," *South African Journal of Science* 36 (1939): 445-63; James Walton, "The dagga pipes of Southern Africa," *Researches of the National Museum* 1 (1953): 85-113; Berthold Laufer, "The introduction of tobacco into Africa," in *Tobacco and its use in Africa*, ed. Laufer B, Hambly W.D. & Linton R., Anthropology Leaflet 29 (Chicago: Field Museum of Natural History, 1930), 47 p.; Conde de Ficalho, *Plantas uteis de Africa portuguesa*, 2^{ème} ed., préfacée et revue par Pr. Ruy Telles Palhinha (Lisboa: Divisão de Publicações e Biblioteca-Agência Geral das Colónias, 1947), 301 p.; Brian M. Du Toit, "Dagga: the history and ethnographic setting of Cannabis sativa in Southern Africa," in *Cannabis and culture*, ed. Vera Rubin (Berlin: Ed. Mouton de Gruyter, réimpression 2011), 81-116.

55. En effet, dès le VII^{ème} siècle, des princes omanais et des chefs arabes dissidents, membres de sectes religieuses, émigrèrent sur la côte des Zandj et y fondèrent des principautés, avant d'être rejoints par des petites communautés syriennes et perses envoyées par les califes. Dans les siècles qui suivirent, arrivèrent des Chiïtes zaidites puis des Persans de Chiraz (les "Chirazi") qui implantèrent vers 957 un certain nombre d'établissements humains, notamment la colonie de Kiloa (Hubert Deschamps, *L'Afrique noire précoloniale*. Série Que sais-je?, n° 241 (Paris: PUF, 1962), 128 p.).

56. Des pipes en argile et en pierre retrouvées en Zambie et au Bostwana ont été datées respectivement de 1.200 ap. J.-C. et 1.000 ap. J.-C. Par ailleurs, il est établi que les Sotho du Lesotho fumaient le chanvre dans des pipes avant même de connaître le tabac qui ne leur fut apporté que bien plus tard par les Portugais.

pas oublier non plus que des voies de commerce intracontinentales, utilisées par les Africains pour leurs échanges, avant même l'arrivée des Arabes, ont toujours existé, celles-ci ayant servi aussi à diffuser le chanvre indien vers l'Afrique centrale, la Namibie et l'Angola. Les Pygmées passent d'ailleurs pour être addicts au chanvre depuis longtemps et pour avoir joué un rôle important dans la propagation de son usage au cours de leurs migrations.

Partant de ces régions, le chanvre indien a ensuite gagné l'intérieur du continent en suivant les routes commerciales de l'époque. On constate d'ailleurs que la carte de sa diffusion est à peu près superposable à celle de la pipe à eau, l'usage de cette dernière pour fumer le cannabis étant antérieure à l'arrivée du tabac en Afrique, contrairement à la théorie qui fut admise pendant longtemps.

Ainsi, João Dos Santos,⁵⁷ qui voyagea dans le Sud-Est africain entre 1586 et 1597, a décrit des plantations de chanvre indien chez les Shona, dans le Zimbabwe actuel. À Madagascar, Samuel Copland⁵⁸ a vu des gens fumer du chanvre, ce qui a fait dire à Berthold Laufer⁵⁹ que cet usage y est arrivé au moins au XVII^{ème} siècle. John Barrow⁶⁰ a observé, en 1797-98, des chanvrières chez les Khoikhoi (Hottentots) d'Afrique du Sud. En 1855, lorsqu'il arriva aux Chutes du Zambèze, David Livingstone constata, quant à lui, que les Noirs y fumaient couramment le chanvre indien dans des pipes à eau. En tout cas, à l'établissement des colons européens dans ces régions, la culture du chanvre destiné à être fumé existait depuis longtemps dans tous les villages bantous.

La diffusion du cannabis vers le Centre du continent a pu se faire aussi à partir de l'Égypte⁶¹ et de la Nubie, en descendant le Nil vers ses sources, ou à

57. João Dos Santos, *Ethiopia oriental et varia historia de cousas notaveis do Oriente* (Oriental Ethiopia and various history of remarkable things about the Orient), (Evora: 1609). L'ouvrage a été republié en 1891: Dos Santos, *Ethiopia Oriental*. Bibliotheca de classicos portuguezes (Lisbon: Mello d'Azevedo, 1891), 2 vol.

58. Samuel Copland, *History of the island of Madagascar* (London: Greenwood Press, 1970), (facsimile of 1822 ed.), 384 p.

59. Berthold Laufer, *The introduction of tobacco*.

60. John Barrow, *An account of travels into the interior of southern Africa in the years 1797 and 1798* (London: Alexander Strahan Publisher, 1801-1804), 2 vol., 419 p. + 452 p.

61. En Égypte, l'habitude de consommer du hachich est très ancienne. Nous avons vu précédemment que l'Imâm Abd Al-Wahhab Al-Cha'rani la datait du IX^{ème} siècle. Celle-ci, n'a cessé de s'amplifier par la suite. Elle atteint de telles proportions que l'émir Soudoun Sheykhouni, qui gouverna dans la région du Caire pour le compte des sultans Mamelouks, dut édicter des mesures de prohibition et de répression en 1378: "[II] fit faire des recherches sévères dans le lieu nommé Jonaïna (dans Bab Al-Louq) [centre du Caire] et dans l'enclos de Wasil, situé à Boulâq [faubourgs du Caire]; il fit arracher tout ce qui fut trouvé de cette maudite plante et fit emprisonner la canaille et les gens de la lie du peuple qui consommaient de cette drogue; il ordonna qu'on arrachât les dents à ceux qui seraient convaincus d'en avoir mangé, et plusieurs subirent cette peine. Depuis cela, cette drogue fut toujours considérée comme une ordure révoltante jusqu'au temps où le Sultan de Bagdad, Ahmed ben Owéis [Sultan Ahmed Jalayir

partir de l'Arabie,⁶² en traversant la Mer Rouge. Des données archéologiques récemment publiées, ainsi que des comptes-rendus de voyageurs ayant circulé dans cette partie de l'Afrique, montrent, en effet, que l'implantation du cannabis en Nubie et en Abyssinie est très ancienne. William George Browne,⁶³ qui visita le Darfour en 1793, rapporta dans son compte rendu de voyage que le cannabis y était, déjà à cette époque, largement cultivé pour être mastiqué, fumé ou consommé en électuaire (*ma'joun*). De son côté, Marc Lavergne⁶⁴ signale qu'au siècle suivant, la province sud-soudanaise Équatoria était même devenue exportatrice de la plante vers les régions voisines alors qu'elle se trouvait, du moins formellement, sous le contrôle des Ottomans. Les tribus Bedja ont, elles aussi, une vieille tradition de culture du cannabis sur leurs plateaux et montagnes des côtes de la Mer Rouge, dont la production

Ben cheikh Awais Jalayir], fuyant les armées de Tamerlan, se réfugia au Caire [en 1393]. Alors, on vit ceux qui l'avaient accompagné faire publiquement usage du hachich [...]. Vers le même temps vint au Caire un homme de la secte des Ismaélites de Perse, qui préparait et vendait secrètement une composition nommée 'oqda qu'il obtenait en mêlant au hachich du miel et diverses substances sèches [...]. Cette 'oqda devint insensiblement d'un usage assez commun, puis, en 815 [1412], cette maudite drogue parut publiquement; on la mangea sans aucune honte et sans se cacher; elle triompha. Depuis on a perdu tout sentiment de noblesse et de vertu; et la drogue a trouvé des fervents dans tout le pays des croyants.”

Lors de la campagne de Bonaparte, après l'assassinat au Caire du général Kléber en 1800 par un étudiant en théologie qui fut accusé de se droguer au hachich, le corps expéditionnaire français découvrit que son usage était très répandu dans les basses couches de la société égyptienne et qu'il fallut l'interdire aux soldats (Ordre du jour du général Menou, 17 vendémiaire, an IX, soit 9 octobre 1800). Tous les voyageurs qui ont visité l'Égypte au XIX^{ème} siècle ont témoigné du grand usage que ses habitants y faisaient du hachich, fumé dans des pipes à eau ou mangé en électuaire (*ma'joun*, *dawamesk*). Charles Richet, (*L'homme et l'intelligence, fragments de psychologie et de physiologie* (Paris: Félix Alcan, 1887), 570 p.), pour rendre compte de la banalisation du hachich au Caire, écrivait que, dans certains cafés, “on sent cette odeur pénétrante qui prend à la gorge et qui enivre doucement même ceux qui ne fument pas.” Le cannabisme est d'ailleurs profondément ancré dans les mœurs locales; sa marque est décelable aujourd'hui dans l'imaginaire collectif et au plus profond de l'âme égyptienne, une marque qui a été brillamment étudiée par le psychanalyste Mahmoud Sami-Ali, *Le Haschisch en Égypte, Essai d'anthropologie psychanalytique* (Paris: Éditions Dunod, 2013), 286 p.

62. Les Bédouins de la Péninsule arabique ont toujours été de grands adeptes du hachich. Sa consommation à des fins récréatives, au début par ingestion, a commencé à se répandre en Arabie entre le IX^{ème} et le X^{ème} siècle: on en a la preuve dans les débats théologiques que son usage a suscités et qui nous sont parvenus dans des écrits savants. L'un d'eux, datant du XIV^{ème} siècle, le *Zahr al-'arish fi tahrir al-hashish*, de Muhammad Ibn Bahâdur Zarkashî (1344-92), est la plus ancienne monographie arabe sur le hachich, connue à ce jour.

Herbert Pritzke –un médecin allemand réfugié chez les Bédouins après avoir fui d'un camp britannique d'internement à la fin de la deuxième guerre mondiale– a observé et rapporté dans son livre, *Bedouin doctor: the adventures of a german in the Middle East*, (London: Ed. Weidenfeld and Nicolson, 1957), 257 p., le grand usage fait par ses hôtes du hachich, qu'ils fumaient à la ronde dans un narghilé, silencieusement et selon un cérémonial ancien bien établi.

63. William George Browne, *Nouveau voyage dans la Haute et la Basse Égypte, la Syrie et le Dar-Four*. Traduction française par Jean-Henri Castéra (Paris: Dentu libraire, 1800), 2 vol., 372 p. + 391 p.; réédition Infolio Éditions, 2002, 430 p.

64. Marc Lavergne (ed.), *Le Soudan contemporain –de l'invasion turco-égyptienne à la rébellion africaine (1821-1989)* (Paris: Éditions Karthala, 1989), 638 p.

alimentait une contrebande organisée à partir de Port-Soudan⁶⁵ une plaque tournante commerciale qui fut historiquement très active, et des mouillages du Golfe de Tadjourah (actuellement Djibouti),⁶⁶ plus au sud.

Tous ces états de lieux, que l'on peut dresser à partir de récits d'époque, viennent appuyer l'idée que la culture et la consommation du cannabis dans toute la région du Nil, de son delta à ses sources, sont relativement anciennes. Par ailleurs, des fourneaux de pipe en céramique, contenant des traces de composés cannabinoïdiques, ont été retrouvés en 1971 par Joanne C. Dombrowski dans un site de fouilles de la province de Bege demer, en Éthiopie, que l'on a daté de 1320±80 ap. J.-C.⁶⁷ Cette donnée apporte la preuve que le cannabis était fumé dans la Corne de l'Afrique au moins depuis le XIV^{ème} siècle, et même vraisemblablement bien avant, les échanges entre l'Arabie, l'Abyssinie et la Nubie étant très anciens. Il ressort de tout cela que cette grande région a pu être dans le passé une autre base de propagation du chanvre indien: à partir de l'Éthiopie et de la Nubie, la plante aurait cheminé lentement vers l'ouest en empruntant les routes commerciales qui menaient alors de là, d'une part vers les Grands Lacs, d'autre part vers le Sahel.

Il est donc possible que l'extension de la culture du chanvre vers le Sahel se soit faite, en réalité, par deux voies différentes: la voie du Sud, par l'Afrique centrale –où le chanvre semble n'être arrivé qu'assez tardivement (XVIII^{ème} ou début XIX^{ème} dans les actuels Zaïre et Centrafrique)–, et la voie de l'Est, par la Nubie et/ou l'Éthiopie, où le cannabis est implanté depuis plus longtemps.

Quelques données de l'archéologie semblent d'ailleurs plaider pour une présence ancienne de la plante dans la région du Lac Tchad. Le résultat des fouilles entreprises de 1960 à 1968, à Mdaga, par l'équipe de Jean-Paul & Annie M.-D. Lebeuf, ont permis de mettre au jour 130 pipes environ dont 31 l'ont été dans des couches datées au carbone 14 d'avant 1600, c'est-à-dire d'avant l'introduction du tabac dans la région.⁶⁸ La butte de Mdaga est située

65. Observatoire Géopolitique des Drogues (1997).

66. Djibouti, au début du siècle dernier, a servi de plateforme de transit pour la contrebande de hachich en provenance d'Asie et d'Europe. L'aventurier, auteur et trafiquant français Henry de Monfreid raconte avoir expédié en 1915, en toute légalité, vers Djibouti, via Marseille, du hachich qu'il avait acheté aux fermiers grecs du Péloponnèse. De Djibouti, ce hachich était ensuite dirigé en contrebande vers l'Égypte. Henry de Monfreid a également consigné dans ses notes qu'un autre de ses chargements – dix tonnes de hachich, indien cette fois – fut saisi en 1923 alors que sa marchandise faisait route vers Djibouti, avant de lui être finalement rendu.

67. Joanne C. Dombrowski, "Excavations in Ethiopia: Lalibela and Natchabiet Caves, Bege demer Province," Ph.D thesis, Boston University, 1971; Nikolaas J. Van der Merwe, "Cannabis smoking in 13-14th century Ethiopia: chemical evidence," in *Cannabis and culture*, Vera Rubin (ed.). (Berlin: Ed. Mouton de Gruyter, 1975) (réimpression 2011, 598 p.), 77-80.

68. Raymond Mauny, "Pipes anciennes à fumer des fouilles de Mdaga (Tchad)," *Journal des Africanistes* 52 (1) (2) (1982): 165-67.

à 14 kilomètres de N'Djaména, dans la région actuelle du Chari-Baguirmi, au sud du Lac Tchad et pas loin du confluent des fleuves Chari et Logone, c'est-à-dire dans une région où l'eau ne manque pas. C'est d'ailleurs le long des rives de ce grand Lac, à la frontière de la Centrafrique (territoire correspondant à l'ancien royaume du Baguirmi), ainsi que dans la zone limitrophe du Soudan, que le cannabis est aujourd'hui le plus cultivé au Tchad.⁶⁹ Au Niger voisin, c'est aussi à proximité du Lac Tchad que le cannabis est le plus cultivé, caché au milieu de petits jardins maraichers.

Tous ces éléments et indices laissent donc penser que la Région du Lac Tchad a été concernée elle aussi par l'extension de la cannabiculture dans la région sahélienne à partir de la voie de l'Est ou de la voie du Sud, ou par les deux à la fois, contrairement à l'allégation d'Auguste Chevalier qui soutenait que cette culture, au début du XX^{ème} siècle, ne dépassait pas, vers le nord, les limites de la forêt équatoriale.

Un pays historique: le *Takrou*; une marque d'origine: le cannabis *takrouri*

Comme nous l'avons précédemment dit, à partir du début du XIX^{ème} siècle, le chanvre à résine, qui était jusque-là exporté du Maghreb vers le Sahel, commence à figurer également au nombre des marchandises rapportées d'Outre-Sahara par les caravanes. Ce petit commerce qui se fait à contre courant du trafic habituel du cannabis, est surtout manifeste sur les pistes sahariennes les plus orientales, celles qui relient l'Égypte, la Tripolitaine, la Tunisie et le Constantinois au Sahel central, c'est-à-dire aux actuels Tchad et Niger, en traversant le Fezzan.

Fait remarquable, ce chanvre importé du Sahel était écoulé sur les marchés de Ghat, Ghadamès, Tripoli, Tunis et Constantine sous le nom de *takrouri* (litt.: celui du *Takrou*) alors que le cannabis à résine n'était connu jusque-là dans cette partie orientale de l'Afrique du Nord que sous le nom de *hachîcha* ou de *kîf*.⁷⁰ Il semble donc bien que nous sommes là en présence d'un produit qui présente des caractères tellement distinctifs par rapport au type habituel qu'il fallut lui attribuer une appellation différente.

Ce cannabis *takrouri* se distingue d'abord par son origine: le *Takrou*. Mais que recouvre exactement ce nom de lieu?

69. Observatoire Géopolitique des Drogues (1997).

70. À titre d'exemple, encore en 1886, à Tébessa, située à proximité de la frontière algéro-tunisienne, sur le trajet de l'une des pistes caravanières menant de la Tunisie au Sahel, le chanvre cultivé localement portait le nom de *kîf* (Charles Victor Émile Sériziat, "Études sur Tébessa et ses environs," *Bulletin de l'Académie d'Hippone* 22 (1886): 66-185.

“Autrefois, le nom de *Takrou* était appliqué à une seule des populations du Soudan, les Bârnaoui ou Barâouneh [les habitants du Bornou]. Aujourd’hui, sous le nom de *Takrou* (au pluriel: *Takârir*), on comprend les populations de plusieurs États: ce sont toutes celles que nourrit l’étendue de pays qui se prolonge depuis la limite orientale du Ouadây, ou Dâr-Séleyh, jusqu’à la limite occidentale du Barnou [Bornou], étendue qui embrasse le Ouadây [Ouaddaï], le Bâguirmeh [Baguirmi], le Katakou et le Mandarah”: ainsi s’exprimait le cheikh tunisien Mohammed Ben Omar Et-Tounsî, dans son livre *Voyage au Dârfour*, un voyage qu’il effectua de 1805 à 1813.⁷¹ Effectivement, dans son acception la plus commune en Égypte, en Tripolitaine et en Tunisie, le *Takrou* désignait aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles la région comprenant les pays historiques du Kanem-Bornou, du Baguirmi et du Ouaddaï. L’érudit égyptien Jalal Al-Din Al-Suyûtî (1445-1505), quant à lui, faisait du *Takrou* le royaume des Haoussa, dans lequel il incluait le pays d’Agadès (actuel Niger), augmenté du Katsina (situé aujourd’hui dans le Nord du Nigéria).⁷² Antérieurement au XVII^{ème} siècle, le *Takrou* était simplement connu comme étant le pays du Sahel d’où venait l’or, une assignation vague de territoire que l’on retrouve aussi dans des sources portugaises du début XVI^{ème} siècle, lesquelles font état de l’arrivée en Égypte de grandes quantités du métal jaune, que deux caravanes annuelles “*ramenaient du Takrou*,” par le Fezzan.⁷³ Les territoires du Tchad et du Niger actuels correspondent donc au *Takrou* ancien des Égyptiens et des Tripolitains qui en recevaient les productions.

D’autres auteurs anciens ont attribué à ce pays un espace plus large lui faisant recouvrir quasiment toute la zone sahélienne, d’est en ouest. C’est le cas, par exemple, du sultan et homme de lettres, Muhammad Bello Ibn ‘Uthman, l’auteur de l’*Infaq*, qui régna de 1817 à 1837 sur l’État du Sokoto (dans l’actuel Nigéria), pour lequel le *Takrou* s’étendait du Darfour au FoutaToro. Cette définition extensive, incluant tous les peuples de l’Afrique de l’Ouest⁷⁴ –la même que la majorité des auteurs arabes ont adoptée– n’est en réalité qu’une légendarisation d’un ancien royaume, le *Takrou*, qui se constitua très tôt dans la vallée du fleuve Sénégal (principalement le FoutaToro) et qui se convertit à l’Islam vers le VII^{ème} siècle. Ce fut un royaume prestigieux, prospérant du commerce de l’or du Bambouk, du sel d’Awlil et de la traite des Noirs, mais ce royaume ne contrôla, à aucun moment de son histoire, l’étendue du territoire

71. *Voyage au Dârfour par le cheykh Mohammed Ebn-Omar El-Tounsy*. Traduit par le Dr. Nicolas Perron (Paris: Benjamin Duprat libraire, 1845), 88 p. + 491 p. + planches.

72. Herbert Richmond Palmer, “An early Fulani concept of Islam,” London, *African Affairs, top-ranked Journal in area studies* XIII 52 (1914): 407-14.

73. John Owen Hunwick, *Timbuktu and the Songhay Empire: Al-Sa’di’s Tarikh Al-Sudan down to 1613 and other contemporary documents* (Leyden: Ed. Brill, 2003), 395 p.

74. Umar Al-Naqar, “Takrur the History of a Name,” *The Journal of African History* 10 (3) (1969): 365-74.

qui lui a été assigné par les représentations populaires. Maurice Delafosse⁷⁵ a suggéré que cette extension de sens du mot *Takrou* à un aussi large territoire serait probablement à relier à l'aire de dispersion de la culture des Fulani (ou Peuls) musulmans. Dans les écrits arabes, l'ethnique *takrouri* s'appliquait souvent, en effet, aux Peuls musulmans. Selon Marceau Gast, cette ethnique serait à rapprocher du mot *takarkûrî* utilisé par les Songhaï et les Touaregs pour désigner une personne étrangère par ses origines mais complètement assimilée à la culture locale.⁷⁶ C'est ce mot qui a été déformé par les Français en Toucouleur.

Quoi qu'il en soit de toutes ces variations autour du mot *Takrou*, il semble bien que la région du Lac Tchad –en raison de ses grandes disponibilités en eau d'irrigation et de sa proximité avec la zone équatoriale– fut la région du Sahel la plus apte à recevoir en premier les cultures de souches africaines de chanvre et que le *Takrou* des caravaniers tripolitains, tunisiens et constantinois devait correspondre à la grande région Tchad-Niger, d'où l'adoption de l'ethnique *takrouri* pour désigner le cannabis en provenant.

Devenu *takrouri* en débarquant au Maghreb oriental, ce chanvre à fumer sahélien a pris ainsi une nouvelle identité par rapport à celle qu'il avait sur ses lieux de production sahéliens (Darfour, Tchad, Niger) où il portait (et porte toujours) le nom de *bongo*. Il est clair, par conséquent, qu'il s'est agi au départ d'un nom commercial apparu sur les lieux d'écoulement pour distinguer le chanvre africain du chanvre local.

Mais ce cannabis *takrouri* ne fut pas importé seulement sous forme de plante hachée. Ses semences ont, elles aussi, circulé et il semble que ce chanvre sahélien fut cultivé dans les oasis du Sahara oriental. Dans une publication datée de 1845, Eugène Daumas⁷⁷ en apporte d'ailleurs la confirmation: "À Tougourt, on cultive une plante qui s'appelle *tekrouri*: c'est *el hachich*. On sait qu'*el hachich* se fume seule ou mêlée avec du tabac et qu'elle donne cette espèce d'ivresse extatique si fatale aux fumeurs d'opium."

75. Maurice Delafosse, *Haut Sénégal-Niger* (Paris: Larose libraire, 1912), tome II, 428 p.; John Owen Hunwick, "Takrur," *Encyclopaedia of Islam*, Pj. Bearman, Th. Bianquis, C. E. Bosworth, E. Van Donzel And W. P. Heinrichs, Volume X, (ed.), (Leyden: Brill, New Edition 2000): 142-43; Mahmoûd Kâti ben El-Hâdj el-Motaouakkel Kâti et l'un de ses petits-fils, *Tarikh al-fettach de Mahmud Ka'î*. Traduction et notes par Maurice Delafosse et Octave Victor Houdas, (Paris: Librairie Adrien Maisonneuve, 1981) (réimpression), 2 vol. en 1: vol. I. texte arabe, 186 p.; vol. II. traduction française, 362 p.

76. Commentaire de Marceau Gast cité dans Faouzia Belhachemi, "Anthropologie économique et historique des Touaregs du Hoggar," thèse de Doctorat, Université Paris 8, 1992, 512 p.

77. Daumas (G^{al}), *Le Sahara*.

Si cette souche africaine fut cultivée dans les oasis sahariennes, au moins au Sahara oriental, c'est qu'elle devait vraisemblablement avoir des caractéristiques particulières qui lui procuraient un avantage sur les souches maghrébines. Tout donne à penser que cet avantage devait être d'ordre agronomique et que le chanvre *takrouri* se distinguait du chanvre maghrébin par cette particularité, qui venait s'ajouter au fait qu'il était d'origine sahélienne.

En effet, dans la zone intertropicale (c'est-à-dire dans la bande située entre le tropique du Cancer et celui du Capricorne), qui inclut le Sahel, la photopériode ne varie au maximum que d'une heure à hauteur des tropiques, par rapport aux 12 heures de jour/12 heures de nuit que nous avons toute l'année sous l'équateur. Cette photopériode relativement constante en toute saison, conjuguée à un climat chaud, permet de cultiver du cannabis toute l'année, à la seule condition de procéder à la récolte avant les précipitations ou d'en protéger les cultures au moment de la floraison afin que les fleurs ne soient pas détruites empêchant les plantes d'exprimer leur plein potentiel. Il faut savoir cependant que dans la zone intertropicale les plants de la variété *indica* ne se développent pas avec autant de vigueur que dans les zones plus éloignées de l'équateur, restent généralement de petite taille et sont pauvres en résine. Pour produire la résine, l'espèce a besoin, en effet, d'un climat sec et d'une faible pression barométrique, des conditions qui ne sont pas réunies dans la zone intertropicale. Le régime le plus favorable à cette sécrétion est un climat de montagne, humide au printemps très chaud et sec en été.

La possibilité de pouvoir cultiver du chanvre à fumer à n'importe quel moment de l'année et de pouvoir donc en disposer tout le temps, notamment pendant les saisons où les souches maghrébines (dont le cycle ne dépasse jamais les 6 à 7 mois) ne produisent pas, a certainement conféré à ces souches africaines un avantage certain. De plus, ce chanvre *takrouri* est peut-être venu, au départ, compenser une baisse de la production tellienne lors des épisodes de prohibition et qu'il a fini, au fil du temps, par se faire sa place dans les circuits commerciaux. Ce serait, par conséquent, l'apparition d'opportunités de niche qui lui permirent de percer sur les marchés du Maghreb oriental et de se gagner une clientèle. Il ne s'agit pas, en tout cas, d'un avantage ayant trait à la qualité intrinsèque du produit, car les souches africaines étaient pauvres en résine, comme Auguste Chevalier⁷⁸ a pu s'en rendre compte pour des chanvres de Nubie, d'Ouganda, du Congo, de l'Oubangui et du Gabon. Cette faible activité du chanvre sahélien permet d'ailleurs d'entrevoir une explication

78. Auguste Chevalier, "Les productions végétales du Sahara et de ses confins nord et sud-Passé, présent et avenir," *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, Bull. n° 133-134 (1932): 669-924; Chevalier, "Histoire," 51-71.

à l'existence d'un courant commercial dans le sens nord-sud de la drogue, un trafic portant principalement sur du hachich et de la chira, comme nous l'avons précédemment vu, c'est-à-dire sur des préparations plus puissantes.

Installées dans les palmeraies sahariennes, ces souches africaines ont vraisemblablement engendré à la longue des cultivars mieux adaptés au microclimat oasien, qui ont gagné, par la suite, les régions du Maghreb situées plus au Nord, notamment le Constantinois et la Tunisie, pour aller, au final, s'hybrider avec les souches locales originelles, conduisant ainsi à une nouvelle génération de cultivars. De l'existence de cette diffusion de matériel génétique des oasis sahariennes vers le Nord, nous ne pouvons produire aujourd'hui une preuve catégorique, mais il est plus que probable que celle-ci a bien eu lieu. Des histoires de vol de plants –et de drames conséquents à ces larcins– nous ont été souvent rapportées pour le Rif, ce qui montre que les cannabiculteurs rifains –et forcément aussi leurs homologues algéro-tunisiens– savaient repérer dans leurs propres parcelles, ou dans celles de leurs voisins, les pieds remarquables; qu'ils ont toujours eu le souci de posséder les germoplasmes les plus productifs; et qu'ils étaient même prêts à prendre des risques pour les acquérir. A fortiori, si cette acquisition pouvait se faire, sans s'exposer à des dangers, par simple achat ou troc. De nos jours, ce désir de performance est toujours présent à l'esprit du cannabiculteur, mais celui-ci désormais n'est plus livré à lui-même dans sa quête des meilleures semences, ce sont les trafiquants internationaux qui assurent la circulation des germoplasmes, une circulation qui s'accélère et s'étend à la planète entière.

Conclusion

Dans le cadre d'un essai de compréhension de certaines données qui vont à l'encontre de l'idée, classiquement défendue, que le chanvre n'aurait été introduit au Maghreb qu'à l'époque du Haut Moyen Âge, et que celui-ci nous est arrivé uniquement du Proche-Orient, dans le sillage des Arabes, nous sommes revenus sur l'histoire de cette introduction, notamment sur la question des voies qu'elle a empruntées.

De nos recherches documentaires, il nous est rapidement apparu que la faiblesse de la proposition généralement admise venait de son absence totale d'articulation avec l'ensemble des connaissances que nous avons aujourd'hui sur l'histoire générale du chanvre.

En considérant l'ensemble du matériel historique disponible sur la cannabiculture au Maghreb, non pas comme une recension de données se suffisant à elles-mêmes, mais comme partie d'un corpus plus large, dont le champ de collecte couvrirait le Bassin méditerranéen tout entier, il

devient possible, en effet, de donner du sens à certains faits ou événements difficilement interprétables à l'état isolé, sans profondeur historique et sans ouverture spatiale.

Ainsi, nous appuyant sur cette démarche et sur un certain nombre d'indices convergents, nous avons été en mesure d'avancer, dans cette petite étude, une proposition qui réussit à intégrer les données dissidentes et offre une synthèse intelligible de tous les fragments de connaissance que nous possédons aujourd'hui sur l'histoire du cannabis au Maghreb.

Selon notre proposition, le chanvre serait arrivé au Maghreb par trois voies différentes:

1. la voie méditerranéenne, durant l'Antiquité, dans le sillage des Phéniciens et des Carthaginois, qui en développèrent la culture dans tout l'espace qu'ils contrôlaient, car le chanvre textile (*Cannabis sativa* var. *sativa*) représentait pour eux un enjeu technologique et économique important dans la course pour le contrôle du commerce maritime.

2. la voie de l'Égypte, ce pays ayant été la porte d'entrée par laquelle, dans la foulée des confréries mystiques, se diffusèrent en Afrique du Nord, à partir des XII^{ème} -XIII^{ème} siècles, des pratiques extatiques s'accompagnant souvent de consommation de cannabis. C'est d'ailleurs, très vraisemblablement à cette époque que fut introduite au Maghreb la var. *indica*.

3. la voie sahélienne, à une époque plus tardive (XVII^{ème} ou XVIII^{ème} siècle) qui amena dans les oasis sahariennes, et très vraisemblablement aussi, un peu plus tard, au nord du Sahara, des souches africaines de cannabis.

Faisant preuve d'une remarquable capacité d'adaptation à différents milieux et climats, le chanvre a ainsi été, entre les mains de l'homme, dès les premiers temps de l'histoire, un matériau malléable, dont il a fait ce qu'il a voulu, tirant de lui, selon ses besoins et désirs du moment, des produits techniques, des aliments ou des nourritures spirituelles. Biologiquement très plastique et douée d'une grande variabilité, d'où une multiplicité de cultivars locaux, le chanvre fut aussi une espèce très circulante qui n'a cessé de renouveler naturellement son matériel génétique à la faveur de ses nombreuses migrations. C'est cette caractéristique qui a rendu possible toutes les manipulations que l'homme a réussi à faire sur cette espèce, à l'époque contemporaine. Mais, celles-ci n'ont été, en définitive, qu'une accélération d'un phénomène naturel. Le Maghreb, qui fut une des terres d'élection du chanvre dans ses deux variétés, le chanvre à fibre et le chanvre à résine, en apporte une belle illustration par l'histoire.

Bibliographie

- Afsahi, Kenza. "Cannabis cultivation practices in the Moroccan Rif." In *World wide weed. Global trends in cannabis cultivation and its control*, Decorte T., Potter G.R. & Bouchard M. (eds), 39-54. Farnham: Ashgate Publishing Ltd., 2011.
- Barrow, John. *An account of travels into the interior of southern Africa in the years 1797 and 1798*. London: Alexander Strahan Publisher, 1801-4.
- Bekkai, Mbarek. *Historique de Sefrou*. Conférence faite à l'Association des Amis de Fès, à Riad Caïd Omar, à Sefrou, le 30 avril 1950, texte dactylographié.
- Belhachemi, Faouzia. "Anthropologie économique et historique des Touaregs du Hoggar." Thèse de Doctorat, Université Paris 8, 1992.
- Bellakhdar, Jamal. "L'histoire du chanvre au Maghreb." *Hespéris-Tamuda* XLVIII (2013): 107-41.
- _____. "Que mangeaient les Lotophages? Contribution de l'ethnobotanique maghrébine à l'interprétation d'un passage de l'Odyssée." *Revue des Etudes Anciennes*, T. 18, n° 1 (2016): 5-27.
- _____. *La pharmacopée marocaine traditionnelle*. Paris: Ed. Ibis Press, 1997.
- Benoit, Pierre. *L'Atlantide*. Paris: Albin Michel, 1919.
- Bouquet, Jules. "Nouvelles contributions à l'étude de la cannabis (deuxième mémoire)." *Archives de l'Institut Pasteur de Tunis*, vol. XXVII, section 4 (1938): 368-443.
- _____. "L'herbe aux fakirs (Le Hachich) - Contribution à l'étude du chanvre indien." Thèse doctorat en pharmacie, Université de Lyon, 1912.
- Browne, William George. *Nouveau voyage dans la Haute et la Basse Égypte, la Syrie et le Dar-Four*. Traduction française par J. Castéra. Paris: Dentu libraire, 1800, (réédition Infolio Éditions, 2002, 2 vol.).
- Caillé, Jacques. *La petite histoire de Rabat*. Casablanca: Chérifienne d'Édition et de Publicité, 1949. (ouvrage réédité en 2012 par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat).
- Chevalier, Auguste. "Histoire de deux plantes cultivées d'importance primordiale: le Lin et le Chanvre." *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 24^{ème} année, bulletin n° 269-271, (1944): 51-71.
- _____. "Les productions végétales du Sahara et de ses confins nord et sud-Passé, présent et avenir." *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 12^{ème} année, Bull. n° 133-134 (1932): 669-924.
- Collectif. *Casablanca et la Chaouïa*, tome I, Villes et Tribus du Maroc. Paris: Ed. Leroux, 1915.
- Copland, Samuel. *History of the island of Madagascar*. London: Greenwood Press, 1970. (facsimile of 1822 ed.).
- Dardanne, Alfred. *Contribution à l'étude du chanvre indien, et en particulier de son emploi comme drogue sensorielle dans l'Afrique du Nord*. Paris: Vigot frères, 1924.
- Daumas, Eugène. (G^{al}) *Le grand désert - Itinéraire d'une caravane au pays des nègres*. Paris: Imprimerie et librairie centrales de Napoléon Chaix, 1848. (réédité par Hachette livres, 2012)
- _____. (G^{al}) *Le Sahara algérien*. Paris: Langlois & Leclercq-Fortin: Masson & Cie - Alger: Dubos frères, 1845.
- Delafosse, Maurice. *Haut Sénégal-Niger*. Paris: Larose libraire, 1912.
- Deporter, Victor Benjamin (C^{dt}). *Sahara algérien* (deux conférences). Alger: Imp. P. Fontana et Cie, 1891.

- Deschamps Hubert. *L'Afrique noire précoloniale*. Que sais-je?, n° 241. Paris: PUF, 1962.
- Dombrowski, Joanne. "C. Excavations in Ethiopia: Lalibela and Natchabiet Caves, Begelem Province." Ph.D thesis, Boston University, 1971.
- Du Toit, Brian M. "Dagga: the history and ethnographic setting of Cannabis sativa in Southern Africa." In *Cannabis and culture*, ed. Vera Rubin, 81-116. Berlin: Ed. Mouton de Gruyter, réimpression 2011.
- El Ghorfi, Nor. *Contribution à l'édification d'une politique agricole*. Rabat: INRA, 1964.
- Ficalho, Conde de. *Plantas uteis de Africaportuguesa*. Préfacée et revue par Pr. Ruy Telles Palhinha, Lisboa: Divisão de Publicações e Biblioteca- Agência Geral das Colónias, 1947.
- Foucauld, Charles de. *Reconnaissances au Maroc (1883-1884)*. (Texte conforme à l'édition originale de 1888), Plan-De-La-Tour (Var): Éditions d'Aujourd'hui, 1985.
- Fromentin, Eugène. *Un été dans le Sahara*. Paris: Ed. Michel Lévy frères, 1857.
- Godard, Léon. *Description et histoire du Maroc*. Paris: Ch. Tanera éditeur, 1860.
- Goodwin, Astley John Hilary. "The origin of certain African food plants." *South African Journal of Science* 36 (1939): 445-63.
- Gottreich, Emily. *The Mellah of Marrakesh: Jewish and Muslim Space in Morocco's Red City*. Indiana Series in Middle East Studies, Bloomington: Indiana University Press, 2007. Traduit en français par Mohammed Hatimi, Rabat: Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 2016.
- Guichard, Albert (Dr.) "Etude sur le kif dans la région de Marrakech." *France-Maroc* 4 (1919): 101-4.
- Hunwick, John Owen. "Takrur," *Encyclopaedia of Islam*, Pj. Bearman, Th. Bianquis, C. E. Bosworth, E. Van Donzel And W. P. Heinrichs, Volume X, (ed.), 142-3. Leyden: Brill, New Edition 2000).
- _____. *Timbuktu and the Songhay Empire: Al-Sa'di's Tarikh Al-Sudan down to 1613 and other contemporary documents*. Leyden: Brill, 2003.
- Ibn Al-Bayṭār. *Jami' al-mufradāt al-aghdiya wa al-adwiya*. Texte arabe, Baghdad: Éditions Maktabat al-Matna, s.d., traduction française par Leclerc L., *Traité des simples par Ibn Al-Bayṭār*. Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, Paris: Imprimerie Nationale, 1877-83.
- Ibn Battuta. "Voyages et périples (Rihla)." In *Voyageurs arabes*. Textes traduits par Paule Charles-Dominique, collection La Pléiade. Paris: Gallimard, 1995.
- Ibn Ḥawqal. *La configuration de la Terre (Kitāb ṣurat al-arḍ)*. Introd. et trad. par J.H. Kramers et G. Wiet. Paris: Ed. Maisonneuve et Larose, 2001.
- al-Idrīsī, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*. Traduit par Dozy R. & De Goeje M.J., Leyden: Brill, 1864-66. Réimpression par: Frankfurt-am-Main: Institute for the History of Arabic-Islamic Science, 1992.
- al-Ifrānī, Mohammed Esseghir Ben Elhadj Ben Abdallah. *Nozhet al-hādī*. Traduction O. Houdas, Publications de l'École des Langues Orientales Vivantes, III^{ème} série, vol. 3. Paris: Ernest Leroux éditeur, 1889.
- João, Dos Santos. *Ethiopia oriental et variahistoria de cousasnotaveis do Oriente* (Oriental Ethiopia and various history of remarkable things about the Orient). Evora: 1609. L'ouvrage a été républié en 1891: João, Dos Santos. *Ethiopia Oriental*. Éd. par Mello d'Azevedo, Bibliotheca de classicos portuguezes, Lisbon: 1891.
- Kāṭi, Mahmoūd, et l'un de ses petits-fils. *Tarikh al-fettach de Mahmud Ka'ṭi*. Traduction et notes par Maurice Delafosse et Octave Victor Houdas. Paris: Librairie Adrien Maisonneuve, 1981.
- Laquière, E. (C^{dt}) "Rapport." *Renseignements coloniaux*, n°1, janvier (1902), 36 p.
- Laufer, Berthold. "The introduction of tobacco into Africa." In *Tobacco and its use in Africa*,

- ed. Laufer B., Hambly W.D. & Linton R., *Anthropology Leaflet*, 29, Chicago: Field Museum of Natural History, 1930.
- Lavergne, Marc. (Sous la direction de). *Le Soudan contemporain –de l'invasion turco-égyptienne à la rébellion africaine (1821-1989)*. Paris: Karthala, 1989.
- Léon L'Africain, *Description de l'Afrique septentrionale*. Trad. Epaulard. Paris: Adrien Maisonneuve, 1956. Réimpression 1981.
- Malaplate, Jean. *Le chanvre dans la région de Marrakech*. Mémoires de stage de l'E.N.A., Promotion Paul Cambon. Paris: l'E.N.A., 1953.
- al-Maqrīzī, *Description topographique et historique de l'Égypte*. Traduit par U. Bouriant, *Mémoires de la mission archéologique française du Caire XVII 1-2*. Paris: Ernest Leroux, 1895-1900.
- Martin, Alfred-Georges-Paul. *Quatre siècles d'histoire marocaine*. Paris: Librairie Félix Alcan, 1923. Réédition La Porte, Rabat, 1994.
- Mauny, Raymond. "Pipes anciennes à fumer des fouilles de Mdaga (Tchad)." *Journal des Africanistes* 52 (1) (2) (1982): 165-67.
- Miège, Émile. *Les cultures complémentaires au Maroc*. Rabat: Direction des Affaires économiques, Service de l'Agriculture et de la Colonisation, 1938.
- Morley, J.E., Bensusan, Arthur David. "Dagga: tribal uses and customs," *Medical Proceedings* 17 (1971): 409-12.
- Mouliéras, Auguste. *Le Maroc inconnu*. Paris: Librairie Coloniale et Africaine, 1895-99.
- Muhammad, Bello Ibn 'Uthman. *Infāq al-maisur fi tarikh bilad al-Takrur*. London: ed. C.E.J. Whitting, 1957.
- Muhammad, Ibn Bahādūr Zarkashī. *Zahr al-'arish fi tahrim al-hashish*. Université de Californie, 1987.
- al-Naqar, Umar. "Takrur the History of a Name." *The Journal of African History* 10 (3) (1969): 365-74.
- Observatoire Géopolitique des Drogues. *Rapport du 1 septembre 1997*. Paris: Observatoire Géopolitique des Drogues, 1997.
- Palmer, Herbert Richmond. "An early Fulani concept of Islam." London, *African Affairs, top-ranked Journal in area studies* XIII 52 (1914): 407-14.
- Pascal, Émile. *Contribution à l'étude du Cannabis indica*. Thèse de pharmacie de l'Université de Toulouse, Paris: Impr. Véga, 1934. Ce texte a été republié sous le pseudonyme: Brotteaux, P. *Hachich, herbe de folie et de rêve*. Paris: Véga, 1935.
- Pellat, Charles. *Recueil de textes tirés de la presse arabe*. Paris: Librairie Adrien Maisonneuve, 1958.
- Perron, Nicolas. (Dr.) *Voyage au Dârfour par le cheykh Mohammed Ebn-Omar El-Tounsny*. Traduit par le Dr. Perron. Paris: Benjamin Duprat libraire, 1845.
- Pritzke, Herbert. *Bedouin doctor: the Adventures of a German in the Middle East*. London: Weidenfeld and Nicolson, 1957.
- Raynaud, Lucien. *Etude sur l'hygiène et la médecine au Maroc suivie d'une notice sur la climatologie*. Alger: Imprimerie typographique et lithographique S. Léon, 1902.
- Richet, Charles. *L'homme et l'intelligence, fragments de psychologie et de physiologie*. Paris: Félix Alcan éditeur, 1887.
- Sami-Ali, Mahmoud. *Le Haschisch en Égypte, Essai d'anthropologie psychanalytique*. Paris: Dunod, 2013.
- Segonzac, marquis E. M. René Bardon de. *Voyages au Maroc (1899-1901)*. Paris: Armand Colin, 1903.
- Sériziat, Charles Victor Émile. "Études sur Tébessa et ses environs." *Bulletin de l'Académie d'Hippone* 22 (1886): 27-66.

- Triki, Rachida. *Patrimoine et Création, choix de textes et d'illustrations*. Tunis: Librairie Beït Al-Hikma, 1992.
- Valdés Fernandez, Fernando. "Le haschich dans Al-Andalous." *Revue Zamane* 37 (2013): 72-75.
- Van der Merwe, Nikolaas J. Van der Merwe, "Cannabis smoking in 13-14th century Ethiopia: chemical evidence." In *Cannabis and culture*, Vera Rubin (ed.), 77-80. Berlin: Mouton de Gruyter, 1975. Réimpression 2011.
- Walton, James. "The dagga pipes of Southern Africa." *Researches of the National Museum*, 1 (1953): 85-113.
- Watt, John Mitchell. "Dagga in South Africa." *Bulletin on Narcotics* 13 (1961): 9-14.
- al-Wazir, Al-Ghassani. *Hadīqat al-azhārī ma hiya al-'uchubwa al-'aqar*. Texte arabe annoté par Al-Khattabi M.L. Beyrouth: Éditions Dar al-Gharb al-Islami, deuxième édition, 1990.

ملخص: مسارات غزو القنب الهندي لبلاد المغرب

بعد مقال سابق يلخص المعارف الحالية حول إدخال القنب الهندي إلى بلاد المغرب، يعود المؤلف ضمن هذه الورقة إلى تتبع الطرق التي سلكتها هذه النبتة لضمان استمرارها بهذا المجال الجغرافي، والتي يجملها في ثلاثة: 1. الطريق المتوسطي خلال العصر القديم في ظل الهيمنة البونيقية، 2. طريق مصر الذي يشكل المدخل لانتشار ممارسات الانتشاء ذات الصلة باستهلاك القنب، 3. الطريق الساحلي الذي سيجلب إلى الواحات الصحراوية في وقت متأخر فصائل إفريقية من القنب.

الكلمات المفتاحية: الكيف، القنب، المغرب، المغرب، التاريخ، الفينيقيون، القرطاجيون، الطرق الصوفية، الساحل، التكرور.

Résumé: Les voies suivies par le chanvre dans sa conquête du Maghreb

Donnant suite à un précédent article qui récapitulait les connaissances actuelles sur l'introduction du chanvre au Maghreb, l'auteur revient dans cette note sur les voies que cette espèce a empruntées pour s'y établir durablement.

Trois voies sont évoquées: 1. la voie méditerranéenne, durant l'Antiquité, dans le sillage des Puniqes; 2. la voie de l'Égypte, qui fut la porte d'entrée par laquelle se diffusèrent au Maghreb, à partir du XII^{ème} siècle, des pratiques extatiques s'accompagnant souvent de cannabophagie; 3. la voie sahélienne qui amena des souches africaines de chanvre dans les oasis sahariennes, à une époque tardive.

Mots clés: Cannabis, chanvre, Maroc, Maghreb, histoire, introduction, cultures, Phéniciens, Carthaginois, confréries mystiques, Sahel, *takrouri*, narcotiques.

Abstract: The paths followed by hemp in its conquest of the Maghreb

Following a previous article which reviewed current knowledge on the introduction of the hemp in the Maghreb, the author returns in the present note on ways borrowed by this species to become established durably.

Three ways are evoked: 1. The Mediterranean way, during the Antiquity, in the trail of the Punic; 2. The way of Egypt, which having been the front door by which spread in North Africa, in the XIIth century, ecstatic practices often associated with the consumption of cannabis; 3. The Sahelian way which brought african strains hemp in the saharan oases, in a later time.

Keywords: Cannabis, hemp, Morocco, Maghreb, history, introduction, cultures, Phenicians, Carthaginians, mystic brotherhoods, Sahel, *takrouri*, narcotics.

Resumen: Los caminos seguidos por el cáñamo en su conquista del Magreb

Después de una qui elemento anterior revisa los conocimientos actuales sobre la introducción del cáñamo en el Magreb, el autor vuelve en la presente nota sobre las formas prestadas por esta especie para establecerse de forma duradera.

Tres formas son evocados: 1. La forma del Mediterráneo, durante la Antigüedad, en el sendero de la púnica; 2. El camino de Egipto, Qui TIENE terminado el juego por el frente de propagación puerta qui en el norte de África, en el siglo XII, las prácticas de éxtasis a menudo asociados con el consumo de cannabis; 3. La forma qui Sahelian Presentado cepas de cáñamo africano en los oasis del Sahara, en un momento posterior.

Palabras clave: Cannabis, Marruecos, Magreb, histoy, implementación fenicios, cartagineses, hermandades místicas, Sahel *takrouri*, cáñamo, narcóticos.